

**40<sup>E</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA**  
**Lamamra arrive à Addis-Abeba**

P3

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN *d'Algérie*

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 2 février 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5454 - 18<sup>e</sup> année

**AFFAIRE DU COMPLEXE  
GAZIER D'ARZEW**



**Chakib Khelil  
risque 20 ans  
de prison ferme**

P3

## IL MÈNE UNE POLITIQUE D'APARTHEID À L'ENCONTRE DES PALESTINIENS

# Israël épinglé par Amnesty International

P2

## PAR L'EXPULSION DE L'AMBASSADEUR JOËL MEYER

# Le Mali riposte aux propos hostiles de dirigeants français

LIRE EN PAGE 2



Siège de l'ambassade de France à Bamako

Ph : DR

**FERMÉES PENDANT  
17 JOURS À CAUSE  
DE LA COVID-19**



**Les écoles  
préparent  
la reprise**

P3

**EXPLOSION DE GAZ À SÉTIF**

**Au moins huit  
morts et deux  
blessés**

P16

**HIPPODROME BAZER  
SAKHRA - EL EULMA,  
CET APRÈS-MIDI À 15H30**



**Le gagnant  
n'est pas connu  
d'avance**

P14

LES COURSES EN DIRECT

IL MÈNE UNE POLITIQUE D'APARTEID À L'ENCONTRE DES PALESTINIENS

# Israël épinglé par Amnesty International

Malgré toutes ses tentatives d'empêcher sa publication, le dernier rapport d'Amnesty international accable Israël et l'accuse de mener une politique d'apartheid à l'encontre des populations palestiniennes, aussi bien celles des territoires occupés en 1948 que celles de 1967 ou encore des Palestiniens vivant dans les frontières de l'État hébreu.



Le rapport, publié hier, composé de plus de 200 pages, est un véritable réquisitoire contre Israël et sa politique ségrégationniste à l'encontre des Palestiniens. Amnesty International dénonce « des politiques systématiques de ségrégation et de dépossession pouvant être qualifiées de « crime contre l'humanité », indique le document qui détaille les pratiques d'apartheid de l'entité sioniste, « ségrégation territoriale et restrictions de mouvement, saisies massives de biens fonciers et immobiliers, expulsions forcées, détentions arbitraires, tortures, homicides illégaux ». Le rapport démontre que les lois, politiques et pratiques mises en place par les autorités israéliennes ont progressivement créé un système d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien dans son ensemble ».

Il faut rappeler dans ce cadre que le document, de l'ONG basée à Londres, s'appuie sur les dispositions du Statut de Rome

en matière de lutte contre l'apartheid pour épingler Israël et ses pratiques. Il intervient un autre rapport, d'Human Right Watch, publié au mois d'avril dernier, sur les exactions israéliennes contre les populations palestiniennes. Le gouvernement israélien qui avait tenté d'empêcher la publication de ce rapport, a vivement réagi à cette nouvelle mise en cause, accusant Amnesty de « conforter et recycler des mensonges » propagés par des groupes qui cherchent à « jeter de l'huile sur le feu de l'antisémitisme, et de chercher ainsi à délégitimer et décrédibiliser Israël ».

Pourtant l'opinion internationale a toujours dénoncé l'essence ségrégationniste de l'État hébreu, ses crimes contre l'humanité et ses nombreuses atteintes aux droits de l'Homme. L'histoire de cette entité est jalonnée par de nombreux crimes commis par ses colons et sa soldatesque. La mémoire collective retient toujours dans ses pans, le massacre, le 9 avril 1948, de plus d'une centaine d'agriculteurs du village de Deir

Yacine. Malgré toutes les tentatives du commandement israélien de se dédouaner de ce crime, la responsabilité d'Israël a été établie. Pire encore, les massacres dans les camps de palestiniens de Sabra et Chatilla, commis au mois de décembre 1982, alors que le Liban faisait face à une invasion par Tsahal, ont été classés crimes contre l'humanité et la responsabilité d'Ariel Sharon, alors ministre de la guerre clairement établie même par le rapport de la commission « Kahan », mise en place par le gouvernement israélien pour tenter de diriger les regards vers les éléments des phalanges de Bachir Gemayel durant la guerre civile dans le Pays de Cèdre.

## LE MAROC, L'ALLIÉ SIONISTE AU SILENCE COMPLICE

D'ailleurs, et s'appuyant sur la compétence universelle de la justice belge, des Palestiniens, survivants à ces massacres, avaient intenté un procès à Bruxelles pour crime contre l'humanité contre Ariel Sharon. Une action qui ne s'est pas éteinte et

qui reste toujours pendante devant le tribunal malgré son décès. C'est cette entité criminelle à laquelle s'est allié le Maroc sous l'impulsion de son makhzen. Il en est devenu le sous-traitant et le principal soutien dans sa Politique de négation de tous les droits des Palestiniens.

L'actuel chef du gouvernement de Tel Aviv a même asséné qu'il ne reconnaitra jamais un Etat palestinien et qu'il ne sera pas le ministre israélien qui pourrait avaliser la naissance d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967. Mais cette déclaration ne semble pas avoir poussé le palais royal à reconsidérer son soutien à l'État hébreu et mettre un frein à sa dynamique de normalisation avec l'État hébreu, aujourd'hui au banc des accusés en matière d'atteinte aux droits de l'Homme. Rabat qui adopte les mêmes pratiques et la même politique dans les territoires occupés du Sahara occidental, est en train de faire la promotion de la pseudo-démocratie à l'israélienne. Il est en train de tout mettre en œuvre pour faire admettre Israël à l'UA en qualité d'observateur. Au rythme de la soumission qu'il fait montre, le Makhzen pourrait même faire campagne pour admettre l'entité sioniste à la ligue arabe.

C'est dire que le masque qui donnait une image humaine à Israël est une nouvelle fois tombé, la communauté internationale en est témoin et aujourd'hui elle doit prendre ses responsabilités pour contraindre Israël à reconnaître le droit des Palestiniens à un État souverain et surtout à mettre en œuvre un plan de paix qui leur reconnait ce droit.

*Slimane B.*

ALORS QUE LE MANDAT DE LA MANUL EST PROROGÉ

## La Libye attend toujours l'envoyé spécial de l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution prolongeant de trois mois le mandat de la Manul en Libye, document rédigé par le Royaume-Uni qui ne comporte aucune mention relative à l'espoir de voir se tenir bientôt les élections libyennes.

Le texte ultra-court, adopté à l'unanimité, prévoit une poursuite de la mission de soutien politique de l'ONU seulement, jusqu'au 30 avril prochain après la première version du texte ayant circulé la semaine dernière qui prévoyait une extension de la mission Manul jusqu'au 15 septembre prochain. Après des années de conflits armés et de divisions entre acteurs libyens, nourries par les interférences et ingérences d'acteurs étrangers, en Libye, depuis 2011, avec l'intervention militaire de l'Otan dans la crise libyenne, un gouvernement intérimaire a été mis sur pied il y a un an, sous l'égide de l'ONU, pour mener la transition vers la tenue de la double élection présidentielle et parlementaire initialement prévue le 24 décembre, qui n'ont pas eu lieu et aucune autre date n'a été fixée, à ce jour.

Moscou, qui était en faveur d'un renouvellement court de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), a brandi une menace de veto et a été même jusqu'à proposer la semaine dernière un contre-projet au texte britannique afin de souligner la nécessité pour le secrétaire général de l'ONU de nommer « sans plus tarder » un nouvel émissaire pour la Libye. La résolution « rappelle que la Manul doit être dirigée par un envoyé spécial et reconnaît qu'il incombe au secrétaire général de (le) nommer ».

Depuis la démission en novembre du Slovaque Jan Kubis, la fonction d'émissaire de l'ONU est de facto occupée par l'Américaine Stephanie Williams, une diplomate arabophone rappelée après près d'un an d'absence dans ce dossier par Antonio Guterres avec un titre de « conseiller spécial ». Il est à rappeler, que le Parlement libyen a annoncé, lundi, son intention de désigner un nouveau Premier ministre à la tête du gouvernement intérimaire. À l'issue d'une session tenue à Tobrouk (est), le porte-parole du Parlement Abdallah Bliheq a annoncé l'ouverture des candidatures pour le poste de Premier ministre, précisant que les candidats retenus seraient auditionnés par les députés le 7 février. Le Parlement se réunira le lendemain pour « choisir » un nouveau Premier ministre intérimaire, a-t-il ajouté. La démarche du Parlement ne fait pas l'unanimité, y compris parmi ses députés, dont certains avaient appelé au maintien de l'actuel gouvernement jusqu'à de futures élections. La Mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul) elle aussi insiste pour qu'une nouvelle date de la présidentielle soit fixée, plutôt que d'opérer un remaniement gouvernemental.

Dans un communiqué conjoint publié fin décembre, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie ont réclamé que soit décidé rapidement un nouveau calendrier électoral et ont apporté leur soutien à la poursuite du mandat de l'exécutif actuel à Tripoli jusqu'à la tenue effective des élections. Le Parlement a appelé lundi « certains ambassadeurs », sans les nommer, ainsi que la conseillère spéciale de l'ONU pour la Libye, Stephanie Williams, à « ne pas s'immiscer dans les affaires libyennes », selon M. Bliheq.

*R. I.*

PAR L'EXPULSION DE L'AMBASSADEUR, JOËL MEYER

## Le Mali riposte aux propos hostiles de dirigeants français

D'après des échos médiatiques, la décision, annoncée lundi, des autorités maliennes d'inviter l'ambassadeur de France à Bamako, Joël Meyer, « dans un délai de 72 heures » a été accueillie favorablement dans les milieux panafricainistes qui y voient un signe de « l'écroulement de la mainmise coloniale française sur l'Afrique ».

Pour rappel, lundi, un communiqué lu à la télévision publique a fait savoir que l'ambassadeur de France à Bamako, Joël Meyer, a été convoqué par le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale qui lui a notifié la décision du gouvernement qui l'invite à quitter le territoire national dans un délai de 72 heures. La France a pris note de la décision des autorités de transition de mettre fin à la mission de l'ambassadeur de France au Mali et a décidé de rappeler son ambassadeur, a indiqué le ministère français des Affaires étrangères.

Les autorités maliennes ont justifié leur décision par les récentes déclarations jugées hostiles de responsables français à leur encontre, allusion au ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et à la ministre des Armées, Florence Parly. L'un, le chef de la diplomatie française, avait déclaré vendredi que la situation au Mali était devenue « intenable » ; l'autre, la ministre des Armées, a dit « on ne peut pas rester au Mali à n'importe quel prix ». Le

colonel Abdoulaye Maïga, ministre et porte-parole du gouvernement de transition, avait réagi en invitant « Mme Parly à plus de retenue et également à respecter le principe élémentaire de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État », l'accusant de chercher à diviser les Maliens, « d'instrumentaliser » les organisations sous-régionales et de conserver ses « réflexes coloniaux ».

Les propos des responsables français ont ainsi provoqué l'escalade dans la brouille entre Bamako et Paris. Pour le ministre des Affaires étrangères malien Abdoulaye Diop, les tensions entre le Mali et la France sont dues au fait que les autorités maliennes de transition aient « touché » aux intérêts de la France en excluant des élections en février. Selon lui, les partisans d'élections le 27 février, la date initialement prévue, souhaitent que « les mêmes personnes reviennent prendre le pouvoir ».

Auparavant, le gouvernement malien avait dénoncé la violation, le mardi 11 janvier 2022, de son espace aérien par un avion militaire français, déclinant toute responsabilité relative aux risques auxquels les auteurs de ces pratiques pourraient s'exposer en cas de récidive. Les autorités maliennes ont expliqué que cet avion militaire français « qui était en violation manifeste de l'espace aérien malien, avait à la fois éteint son transpondeur pour ne pas être identifié et coupé la communication avec

les organismes maliens de contrôle aérien, et en dépit de cette manœuvre frauduleuse, les capacités de défense nationales récemment acquises, ont permis d'identifier et tracer la trajectoire de l'avion ».

L'armée française a mis les pieds au Mali et dans la région du Sahel depuis près de neuf ans sous prétexte d'« opérations de lutte contre les groupes terroristes ». Or, les prétextes néo-colonialistes du type « défense de la démocratie » et « lutte antiterroriste », pour justifier l'ingérence et, pire, l'occupation, ne passent plus dans l'opinion publique en Afrique ni parmi de nombreux dirigeants de pays africains. La France a soutenu la vaine tentative d'affaiblir et d'isoler le Mali, par le biais de pressions exercées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

De son côté, l'Algérie manifeste de façon concrète son amitié et sa solidarité avec le Mali et son peuple. Une quatrième cargaison d'aides humanitaires pour le Mali a été envoyée, jeudi 27 janvier, à partir de la base aérienne de Boufarik (Blida). Ces aides constituées de 29 tonnes de denrées alimentaires diverses, ont été transportées à bord d'un avion-cargo militaire des forces aériennes algériennes. Au total, 108 tonnes de denrées alimentaires et 400 000 doses de vaccin anti-Covid-19 ont été acheminées à travers 4 vols aériens.

*M'hamed Rebah*

40E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

# Lamamra arrive à Addis-Abéba

La participation de l'Algérie représentée par son chef à la diplomatie à la session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, dont les travaux s'ouvrent aujourd'hui, à Addis-Abéba, est une occasion d'affirmer ses positions de principe concernant les questions politiques et sécuritaires, notamment à l'aune des bouleversements géostratégiques sur la scène régionale et africaine.



Ph: DR

C'est d'autant plus que cette réunion prépare le terrain à la 35e session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernements africains, qui se tiendra les 5 et 6 février courant. Dans la foulée, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra est arrivé hier à Addis-Abéba, en Ethiopie, pour participer aux travaux de la 40e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, regroupant les chefs de la diplomatie des pays membres de l'organisation panafricaine. Au menu, cette session, qui s'ouvre aujourd'hui pour clôturer ses travaux demain jeudi, sera consacrée à l'examen d'une série de questions

relatives « à la coopération bilatérale entre les pays africains en vue de faire face aux différents défis sécuritaires et politiques imposés par la conjoncture, outre les retombées de la pandémie du covid-19 sur la situation économique et sanitaire », a précisé le communiqué du MAE.

Au titre du deuxième chapitre, les ministres africains examineront les rapports d'activités des différents mécanismes et commissions sectorielles du Conseil exécutif de l'UA, outre le renouvellement de la qualité de membre de nombre de structures principales, note-t-on. En sus de sa participation aux travaux du Conseil exécutif, Lamamra profitera l'occasion pour renouer davantage le contact avec ses homologues africains sur « la coordination autour des questions figurant à l'ordre du jour et la poursuite des efforts de notre pays pour préserver l'unité de l'organisation africaine et de la mettre à l'écart des tentatives visant à

l'affaiblir et à la diviser ».

## LA QUESTION DU STATUT D'OBSERVATEUR ACCORDÉ À ISRAËL

La session ordinaire du Conseil exécutif à laquelle participe Lamamra n'est qu'un prélude à une autre session d'importance capitale qu'elle regroupe les chefs d'Etat et Gouvernements africains. Réunie dans sa 35e session ordinaire les 5 et 6 février courant, elle aura probablement à se pencher sur l'une des questions lancinantes à laquelle l'UA n'aurait, peut-être, jamais eu à faire. Notamment l'affaire controversée dont le président de la commission de l'UA, le tchadien Moussa Faki Mahamat, s'était rendu coupable pour avoir octroyé à l'entité sioniste le statut d'observateur auprès de l'UA. Peu après, l'Algérie, par le biais de son chef à la diplomatie, avait mis en garde contre les conséquences de la division des rangs de l'Union africaine que pourrait engen-

drer cette décision de Moussa Faki. En octobre dernier, après avoir fait front commun contre cette décision, dont l'Algérie était le chef de file en compagnie de plusieurs autres pays africains, contre cette décision, Lamamra avait annoncé que la question sera examinée lors de la 35e session de haut niveau de l'UA. Autrement, après un débat houleux lors de la 39e session du Conseil exécutif d'octobre 2021, les ministres africains des Affaires étrangères avaient constaté que cette question controversée du statut d'observateur accordé à Israël par Moussa Faki « a mis en évidence une profonde division des Etats membres de l'Union africaine », a déclaré Lamamra, à l'issue de l'examen de cette, les 14 et 15 octobre, à Addis-Abeba.

Sur ce les ministres du courant majoritaire, qui étaient conscients de la crise institutionnelle engendrée par la décision qualifiée d'« irresponsable » de Moussa Faki, tendait « à rendre irréversible la division du continent, ont accepté de soumettre la question au sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine prévu au mois de février prochain ». Lamamra, avait, alors, exprimé son souhait « que le sommet marquera un sursaut salutaire d'une Afrique digne de son histoire et ne cautionnera pas une cassure irrattrapable »

Farid Guellil

AFFAIRE DU COMPLEXE GAZIER D'ARZEW

## Chakib Khelil risque 20 ans de prison ferme

Le procès de l'ancien ministre de l'Énergie, Chakib Khelil et de l'ancien P-dg du groupe Sonatrach, Mohamed Meziane, s'est ouvert lundi au Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed à Alger. Après l'audition des deux accusés, le représentant du parquet a requis une lourde peine de prison à l'encontre de Chakib Khelil, soit au deuxième jour consécutif, de ce procès. Lors de l'audience, le représentant du Trésor public avait requis un dédommagement de 127 milliards de dinars au mis en cause.

En effet, le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed a requis, hier, contre Chakib Khalil (en fuite à l'étranger et se serait réfugié aux États-Unis), une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de dinars, avec la confirmation du mandat d'arrêt international lancé à son encontre en septembre 2019, ainsi que la confiscation de tous ses biens, mobiliers immobiliers, et comptes bancaires. Lors de ce procès, le Parquet a requis également des peines allant de 3 à 10 ans de prison contre plusieurs cadres de Sonatrach.

Le procureur a notamment requis une peine de 10 ans de prison contre Mohamed Meziane, poursuivi pour conclusion de marchés en infraction aux lois et à la réglementation en vigueur, abus de fonction et octroi d'indus privilégiés. La même peine a été prononcée contre le vice-président de groupe, Abdelhafid Feghouli.

Une amende d'un million de dinars a été également requise contre les deux accusés. Rappelant que les accusés sont poursuivis pour des accusations liées à la corruption dans l'affaire du complexe gazier d'Arzew (Oran), pour octroi d'indus privilégiés, abus de fonction et conclusion de marchés en infraction aux lois et à la réglementation, conformément à la loi 06-01 relative à la prévention et à la lutte

contre la corruption. Sont également poursuivis dans cette affaire plusieurs anciens cadres du groupe Sonatrach et de nombreuses firmes étrangères actives dans le secteur énergétique. À noter que le Trésor public et le groupe Sonatrach se sont constitués parties civiles dans cette affaire.

Sarah O.

SÉNATORIALES PARTIELLES

## Qui occupera le poste de deuxième personnage de l'État ?

À deux jours des élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation fixées pour le 5 février par un décret présidentiel, les scénarios se disputent sur l'identité du prochain deuxième homme de l'État. Autrement celui qui occupera le poste de président du Sénat.

En effet, plusieurs scénarios sont prévisibles concernant l'identité de la personne qui succèdera à l'actuel président du Conseil, Salah Goudjil, notamment dans le cas où son mandat ne viendra pas à être renouvelé. Au même moment des noms de sénateurs ambi-

tionnés à occuper ce poste ont fait leur apparition, particulièrement en dehors de la liste du parti FLN. Donc c'est après l'achèvement du renouvellement partiel, qu'il soit élu ou nommé par le président de la République, et l'investiture du Conseil avec ses nouveaux membres dans les jours à venir, qu'il est prévu la séance de confirmation de la composition et d'élection du président du Conseil. Ce dernier issu généralement du tiers présidentiel désigné par le chef de l'État, est considéré, selon la Constitution algérienne, comme le deuxième personnage de l'État après le pré-

sident de la République. Pour rappel, les élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation, chambre haute du parlement national, sont convoquées pour le 5 février 2022, selon un décret présidentiel. « En vertu des dispositions des articles 121 et 122 alinéa 02 de la Constitution, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a signé, ce jour 22 décembre 2021, un décret présidentiel portant convocation du collège électoral en vue du renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation, qui aura lieu le 05 février 2022 », a pré-

cisé un communiqué du Conseil de la nation. Le Conseil de la nation est composé de 144 membres, dont 96 sont élus au suffrage indirect parmi les élus aux niveaux des Assemblées populaires des wilayas pour un mandat de six ans. Les sénatoriales sont organisées chaque trois ans pour renouveler un tiers des membres de cette chambre, dont les mandats sont arrivés à échéance. Sur les 144 membres, 48 sont désignés par le président de la République alors que le reste est élu au suffrage universel.

Sarah. Oub

RESSOURCES EN EAU

## Les responsables appelés à collaborer avec la société civile

Le ministre des Ressources en Eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, a instruit hier les responsables de son secteur de collaborer avec l'Observatoire national de la société civile (ONSC) dans la préparation des politiques et des textes réglementaires en relation avec le secteur. « Conformément aux dispositions du décret présidentiel n 21- 139 du 12 avril 2021, il vous est demandé de collaborer avec cet organe consultatif (ONSC) à chaque fois qu'il est sollicité et associé à la préparation de la politique du secteur des ressources en eau et de la sécurité hydrique et des projets de textes législatifs et réglementaires en rapport avec ses missions et pour lesquels son avis est requis », a indiqué M. Hasni dans une note adressée aux responsables des EPIC du secteur (ADE, ONA, ONID, ANBT, AGIRE, ANRH), des groupes Cosider et GERHYD, des SPA (SEAAL, SEOR, SEACO) et aux directeurs des Ressources en eau de wilaya. La mission de l'Observatoire national de la société civile, qui a été mis en place récemment auprès du président de la République, consiste à émettre des avis et des recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile, tel que cela est prévu par la Constitution. Il constitue "un important moyen d'action de la société civile et vise à contribuer à la mise en place des passerelles de consultation et de concertation entre les acteurs de la société civile et les pouvoirs publics », souligne-t-on dans le même texte. L'ONSC « vise également à promouvoir les valeurs nationales et les pratiques démocratiques et citoyennes, tout en participant avec les autres institutions nationales à la réalisation des objectifs du développement, à l'approfondissement de la démocratie, à la préservation de la stabilité sociale et à la promotion de la transparence dans la vie publique », est-il noté dans la même note.

APS

# FERMÉES PENDANT 17 JOURS À CAUSE DE LA COVID-19

## Les écoles s'apprêtent à rouvrir leurs portes

Alors que le nombre des contaminations au covid-19 maintient la hausse, les établissements scolaires devront rouvrir dimanche prochain après 17 jours de fermeture.

Face à cette menace omniprésente du virus, le respect du protocole sanitaire et la vigilance devraient être de mise comme jamais et ce pour éviter la suspension des cours une énième fois. Il ne reste plus que quelques jours donc pour que les élèves renouent avec les études, interrompues il y a plus de 15 jours en raison de l'explosion des contaminations au covid-19 en Algérie notamment en milieu scolaire. Si la décision prise par les hautes autorités de suspendre les cours était justifiable, il faut souligner que la reprise, si elle venait à être maintenue, devrait se faire sous la plus grande vigilance et dans le respect le plus strict du protocole sanitaire contre le covid, au risque d'un retour à la case de départ avec autant de cas positifs au covid dans les écoles. Ces dernières, il faut le reconnaître, ont failli à la mission de protéger les élèves, les enseignants ainsi que le personnel administratif du virus. Un grand laissé aller a été constaté dans l'application des mesures de préventions, depuis la rentrée scolaire. Les parents d'élèves et les syndicats n'avaient de cesse de décrier les conditions de scolarité où l'on a, dans la majorité des écoles, notamment dans celles du cycle primaire, complètement ignoré les gestes barrières. Tout cela pour dire que cette fois, les



Ph: DR

écoles à travers le ministère de l'Éducation nationale, devraient assurer de meilleures conditions pour une bonne reprise, et surtout pour éviter de replonger dans une situation épidémiologique incontrôlable.

**APRÈS LA COVID-19, LA CONTESTATION MENACE LE RESTE DE L'ANNÉE**  
Il est essentiel de signaler

que la covid-19 n'est pas l'unique problème qui perturbe la scolarité des élèves. Parallèlement, le secteur de l'Éducation n'en finit toujours pas avec les mouvements de contestation qui aggravent encore plus la situation. Depuis le mois de novembre 2021, le secteur fait, en effet, face à une grève cyclique initiée par le cnapeste qui compte la poursuivre juste après la

reprise des cours.

Ce syndicat, en plus d'observer une grève reconductible chaque semaine, a notamment boycotté les activités administratives. Une action qui continue de priver des milliers d'élèves de leurs bulletins du premier trimestre puisque les enseignants affiliés au Cnapeste refusent de communiquer les notes de leurs élèves à l'administration. Ce vers quoi les responsables du ministère de l'éducation devraient également se pencher à travers l'entame d'un dialogue sérieux et engagé avec les représentants des travailleurs. Ce dialogue devrait connaître une cadence rythmée avec une véritable volonté de solutionner les différents problèmes posés, dans le seul objectif d'éviter toute tension pouvant impliquer l'arrêt des cours et d'emblée la prise d'otage des élèves déjà assez perturbés par les rythmes scolaires imposés par la pandémie.

Ania nch

## Des syndicats favorables à un retour à l'enseignement normal

Avec la forte propagation du variant Omicron pouvant impliquer l'obtention de l'immunité collective, des syndicats de l'Éducation recommandent de retourner au système de l'enseignement normal observé avant l'avènement de la pandémie de covid. C'est le cas du président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), Sadek Dziri, qui s'est dit favorable à l'annulation du système d'enseignement par groupes. Pour Dziri, si les contaminations venaient à reculer sensiblement, et le taux de vaccination à être satisfaisant, en plus de l'obtention de l'immunité collective face à la Covid, il serait préférable de retourner à l'enseignement normal, afin de rattraper le retard dans l'avancement des cours causé par la pandémie.

De son côté le SG du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amoura, souligne que son syndicat revendique l'annulation de l'enseignement par groupes depuis février 2021, justifiant cela par le fait que le protocole sanitaire n'a pas été respecté comme il le fallait, en plus de la pression que ce système ait impliqué sur les enseignants ainsi qu'un manque de concentration chez les élèves. Pour le même syndicaliste, la responsabilité incombe à la tutelle ministérielle qui n'a pas réalisé un nombre suffisant d'établissements scolaires durant ces deux dernières années, et n'a pas recruté suffisamment d'enseignants, ce qui a piégé le secteur, a-t-il conclu.

A. Nch.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

# 26 décès et 1 100 blessés en une semaine

Vingt-six personnes sont décédées et 1 100 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 23 au 29 janvier au niveau national, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 3 personnes décédées sur les lieux d'accident et 41 autres blessées, note la DGPC. Les services de la Protection civile ont, en outre, effectué 817 interventions pour procéder à l'extinction de 524 incendies urbains, industriels et incendies divers, indique le communiqué, soulignant que la wilaya d'Alger a enregistré, à elle seule, 85 interventions pour l'extinction de 49 incendies. Il a été également effectué, durant la même période, 5 303 interventions pour l'exécution de 4 810 opérations d'assistance aux personnes, ainsi que le sauvetage de 408 personnes en danger.

Pour ce qui est des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant une semaine, 391 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens

la nécessité du port de la bavette, le respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique. Les mêmes unités ont également effectué 318 opérations de désinfection générale à travers le

territoire national, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut la même source.

R. S.

## POINT COVID-19

# La tendance à la baisse des contaminations se poursuit

La tendance de la pandémie continue sa baisse en Algérie, à tel titre les spécialistes et les autorités sanitaires évoquent une stabilité de la situation épidémiologique liée à la Covid-19. Ainsi, pour la journée d'hier, 1 403 nouveaux cas confirmés, 807 guérisons et 14 décès ont été enregistrés, selon le communiqué quotidien du ministère de la Santé.

Du coup, le total des cas confirmés depuis l'appari-

tion de la pandémie dans notre pays s'élève ainsi à 253 520, celui des décès à 6 593, alors que le nombre de patients guéris est passé à 168 522 cas.

Par ailleurs, 39 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 8 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 10 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 30 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Mais la baisse des contaminations ne devra pas être un motif pour un quelconque relâchement des gestes barrières. D'ailleurs, le ministère de la Santé rappelle que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

R. S.

BENBOUZID S'EN FÉLICITE DE LA STABILISATION DE LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE ET INSTRUIT

## LES DPS La priorité aux urgences médicales

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, s'est félicité de la stabilisation de la situation épidémiologique liée au Covid-19, saluant les efforts déployés par les directeurs de la santé des wilayas, a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors d'une réunion de coordination et d'évaluation avec les directeurs de la santé des wilayas, tenue lundi par visio-conférence, le ministre de la Santé a salué les efforts « déployés » par les directeurs de la santé et leur « engagement à mettre en œuvre les différentes recommandations du ministère », notamment l'affectation de structures et de services de soins au Covid-19 à travers tous les établissements de santé, avec le maintien des spécialités vitales telles que la gynécologie-obstétrique, la réanimation, la chirurgie générale, les urgences et la pédiatrie, en plus de la mise à disposition en grandes quantités de tous les médicaments pour le traitement des malades Covid-19, notamment les anticoagulants, a précisé la même source. Benbouzid a évoqué les cas Covid-19 enregistrés parmi les professionnels de santé, saluant leur sens de responsabilité face à cette pandémie depuis son apparition. Il a souhaité un prompt rétablissement aux malades, a ajouté le communiqué. Concernant l'importance de la vaccination anti-Covid, le premier responsable du secteur a souligné la « nécessité d'intensifier cette opération qui est le seul moyen d'endiguer la pandémie », appelant les wilayas qui ont enregistré un faible taux de vaccination à vulgariser la vaccination.

Il a par ailleurs, appelé les directeurs de la santé à accorder la priorité aux services des urgences dans les programmes de réaménagement prévus, compte tenu de l'importance de ces services qui sont, a-t-il dit, l'interface des hôpitaux. "C'est un défi qu'il faut relever dans les meilleurs délais", a-t-il soutenu. Le ministre a également plaidé en faveur de l'amélioration des prestations de proximité fournies aux citoyens, par l'augmentation des structures sanitaires de proximité dotées de diverses spécialités importantes pour épargner aux citoyens la contrainte des déplacements vers les établissements et centres hospitaliers et leur assurer une prise en charge au niveau des Établissements publics de santé de proximité.

R. N.

## SEAAL

# Pas d'eau à Bab El-Oued et une partie d'Oued Koriche aujourd'hui

Une suspension de l'alimentation en eau potable sera enregistrée, aujourd'hui, mercredi, dans deux communes de la wilaya d'Alger, Bab El-Oued et Oued Koriche (en partie), en raison des travaux de maintenance d'un ouvrage principal de stockage, a indiqué hier, dans un communiqué, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Ces travaux, localisés au niveau de la commune de la Casbah, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable dans les communes de Bab El-Oued et d'Oued Koriche (en partie), a précisé la même source. SEAAL rassure ses clients des communes impactées que "la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement, le jeudi 3 février 2022 à partir de 06 h00 du matin", a ajouté le communiqué.

R. S.

ALI BEY NASRI, PRÉSIDENT D'ANEXAL :

## « Il faut encourager l'entreprenariat des jeunes agronomes »

Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri a plaidé, hier, en faveur de l'encouragement de l'entreprenariat des jeunes diplômés en agronomie, en vue d'injecter cette force dans le secteur agricole, qui est selon lui « sous-qualifié », indiquant que le profil de l'agriculteur algérien montre que la moyenne d'âge est entre 60 et 80 ans, alors que les grandes écoles d'agriculture forment par centaines des ingénieurs chaque année.



Ali Bey Nasri, président de l'Association nationale des exportateurs algériens

Invité, hier, de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne a appelé, les ministères concernés à trouver des solutions pour donner aux ingénieurs agronomes « des terres en concession avec des crédits à long terme », en vue de mettre ce potentiel humain, au service du développement du secteur agricole et offrir par la même occasion des débouchés aux diplômés agronomes. Indiquant que « rien que pour l'École nationale supérieure d'agronomie, 300 ingénieurs agronomes sortent chaque année » ces derniers, poursuit-il « ne sont pas orientés là où ils devraient notamment vers le travail de la terre » précise le président de l'Anexal. Concernant le développement du secteur agricole, Ali Bey Nasri recommande d'augmenter les volumes de production agricole et d'aller vers l'agriculture intensive car l'exportation nécessite « d'atteindre une taille critique » selon son expression. En plus de l'objectif escompté par l'augmentation des volumes de production agricole pour satisfaire la demande locale, dans la durée, l'invité de la radio chaîne 3, propose selon sa vision « de mettre à la disposition des investisseurs nationaux et étrangers de nouvelles surfaces agricoles qui seront dédiées à l'exportation ».

« L'Algérie a exporté pour seulement 100 millions de dollars de produits agri-

coles, avec en tête la datte pour 72 millions de dollars et environs 20 millions de dollars de caroube et ses dérivés », détaille l'expert, avant d'ajouter plus loin que « l'exportation c'est la maîtrise de l'itinéraire technique à partir de la semence », citant les artichauts violets de Relizane, la carotte muscadine de Boussaâda ou encore les agrumes de la Mitidja... Et de rappeler que le ministère de l'Agriculture a identifié nombre de produits du terroir dont il faut développer l'exportation., qui insiste-t-il doit être précédé « par le respect des itinéraires techniques et des normes de production » que l'Algérie, poursuit-il « ne maîtrise pas suffisamment » insiste l'expert. Ne manquant pas de mettre en avant « les atouts de l'agriculture algérienne », qui sont, cite-t-il « la précocité, la primeur et l'arrière-saison », qui doivent être, « valorisés », estime Ali Bey Nasri, il souligne également que « l'Algérie est l'un des rares pays au monde à continuer à étendre sa surface agricole utile, notamment dans le Sud, où les rendements sont bien supérieurs à ceux enregistrés dans le Nord ». Citant l'exemple du blé d'Adrar, où « le rendement à l'hectare dépasse les 80 quintaux », lorsqu'il n'at-

teint pas les 30 quintaux dans les Hauts-Plateaux, l'expert s'interroge sur l'utilité de poursuivre ces cultures dans le nord du pays, appelant le ministère de l'Agriculture « à définir et tracer une stratégie d'exportation » dans le secteur agricole. Indiquant dans son intervention que « la fonction d'exportation est transversale », celle-ci poursuit-il « engage plusieurs secteurs et demande de nombreux métiers », prévient le président de l'Anexal, c'est pourquoi, selon lui « l'investissement en partenariat avec des étrangers peut contribuer à transférer le savoir-faire et surtout une ouverture vers le réseau à l'international ». Une démarche qui peut, estime l'invité de la radio chaîne 3 « apporter facilement des plans de charge à l'exportation », poursuit le spécialiste. Autre volet abordé, le problème de logistique et de transport, qui se pose également, et qui pour l'expert, « la maîtrise » de ces aspects importants « est un enjeu stratégique pour notre sécurité alimentaire », ce qui l'amène à alerter sur « l'absence de ne serait-ce qu'un vraquier dans la flotte maritime algérienne » indique le président d'Anexal.

K. B.

SUIVE À UNE GRÈVE SURPRISE DES CHAUFFEURS DE TRAINS

## SNTF : le trafic ferroviaire perturbé

Des perturbations dans la circulation des trains de banlieue allant d'Alger vers El Affroun, Thénia et Zéralda ainsi que les trains de grandes lignes ont été enregistrées durant la journée d'hier suite à une grève surprise déclenchée à 5h du matin par les conducteurs de trains. Suite à ce mouvement, la Société nationale du transport ferroviaire a réagi sur sa page facebook en informant sa clientèle que le trafic sera perturbé durant toute la journée. La Sntf n'a toutefois pas soufflé mot quant aux revendications des grévistes, sachant que ce n'est pas la première fois que l'entreprise fait face à ce genre de mouvements. S'exprimant à ce propos, sur le plateau d'une chaîne de télévision privée, le directeur de la communication à la Sntf, Djamel Chaalal, a expliqué



qu'il s'agissait plutôt d'un arrêt de travail de quelques conducteurs seulement et non pas d'une grève générale. Le même responsable supposait que cette action ne devrait pas perdurer dans le temps et sera observée uniquement les premières heures de la journée d'hier. À noter qu'à l'heure où nous mettons sous presse, l'arrêt

de travail est toujours poursuivi. « La SNTF a perdu 18,3 milliard DA durant la première année de la Covid-19 »

Par ailleurs, Djamel Chaalal, a fait savoir que la SNTF, qui compte plus de 140 000 voyageurs par jour, a essuyé des pertes estimées à 18,3 milliards de da durant la première année ayant suivi l'avènement du covid-19 en Algé-

rie, en raison des mesures sanitaires décidées par les autorités afin de limiter la propagation du virus. Parmi les problèmes auxquels fait face l'entreprise, Chaalal a évoqué, d'autre part, la détérioration des voies ferroviaires ayant occasionné plus de 250 accidents enregistrés annuellement. L'état des voies est à l'origine, a-t-il ajouté, de 24 jours d'arrêts de travail. Le directeur de la communication à la sntf a également fait état de 25% à 30 % de voyageurs qui se déplaceraient en trains sans tickets. Une situation qui a engendré, a-t-il déploré, beaucoup de pertes financières à l'entreprise. « Nos ressources sont estimées à 18 milliards de da contre 33 milliards de dépenses annuellement », dira-t-il mettant en avant l'écart flagrant de la balance.

Ania nch

## FIN DU RETRAIT DE PERMIS DE CONDUITE La mesure entre en vigueur

Le nouveau code de la route et les dernières mesures concernant le retrait du permis de conduire sont entrés hier en vigueur. En effet, la mesure du retrait de permis de conduire par les agents de l'ordre est définitivement annulée et elle est entrée hier en vigueur sur tout le territoire national.

Le ministère de l'Intérieur et celui du Transport ont publié un communiqué conjoint où il est question de mettre fin à la mesure du retrait de permis et son remplacement, du moins temporairement, par la délivrance de procès-verbaux (PV) de contravention aux auteurs d'infraction de la circulation. Les contrevenants se feront, dorénavant, délivrer un PV permettant au contrevenant de circuler sans son permis durant dix jours. Ledit permis lui sera immédiatement restitué après règlement de l'amende, indique le communiqué, précisant que les contrevenants disposent d'un délai de 45 jours pour s'acquitter de leur procès. Et d'ajouter que les auteurs de délits routiers demeureront sous le coup de la loi consacrée et ne bénéficieront en aucun cas de cette nouvelle mesure. L'agent de l'ordre ayant relevé le délit est, dans ce cas, tenu de transmettre son rapport, joint du permis de conduire, à l'autorité judiciaire compétente.

Rappelant que cette mesure d'annulation, qui s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par les autorités concernées pour lutter contre l'insécurité routière, « permettra de simplifier les mesures administratives au profit des conducteurs et d'alléger la charge sur les services sécuritaires et administratifs dans le traitement des dossiers relatifs aux infractions, pour se consacrer à la lutte contre l'insécurité routière, en sus d'encourager les contrevenants à payer leurs amendes forfaitaires, en contrepartie de la récupération immédiate de leurs permis ».

Sarah O.

## COURS DE PÉTROLE Le prix du Brent dépasse les 89 dollars

Les cours du pétrole marquaient une pause hier matin, au lendemain d'une nouvelle progression liée à l'expiration de contrats à terme. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés de l'accord Opep+, dont la Russie, doivent tenir aujourd'hui une réunion dont le marché attend peu, en dépit des inquiétudes portant sur l'offre. Vers 08h45, le prix du baril de Brent pour livraison en avril fléchissait légèrement de 0,11% à 89,16 dollars, après avoir culminé la veille, dernier jour de cotation pour les contrats à terme de mars, à 91,21 dollars. Celui de West Texas Intermediate (WTI) de West Texas Intermediate (WTI), se maintenait aussi à haut niveau, ne cédant que 0,11% à 88,05 dollars, après avoir achevé la journée de lundi à 88,15 dollars. Lundi, l'échéance sur le contrat de mars du Brent ainsi que ceux de février pour le diesel et l'essence ont provoqué des mouvements sur le marché, a expliqué Stephen Schork, analyste et auteur du Schork Report. Des opérateurs qui avaient parié à la baisse sur le pétrole, en promettant de vendre des quantités à un prix donné, ont dû racheter en hâte des contrats pour pouvoir annuler leurs positions, ce qui a fait monter les cours.

Sarah O.

**LA GUIGNE LE POURSUIT MÊME AU QATAR**

# Sale temps pour Bounedjah

*Que se passe-t-il pour l'attaquant international, Baghdad Bounedjah ? C'est la question qui mérite encore une fois d'être posée au regard de la nouvelle prestation du joueur avec son club qatari Al-Sadd.*

Laquelle prestation devrait tout simplement accroître les craintes du sélectionneur national, Djamel Belmadi, avant moins de deux mois de la double confrontation face au Cameroun dans le cadre des barrages qualificatifs pour le Mondial. Belmadi qui espérait le réveil de l'un de ses meilleurs atouts en attaque, devra ainsi encore patienter. En tout cas, la sortie d'avant-hier de Bounedjah en club n'a guère été rassurante.

Dans ce match qui a vu Al-Sadd étriller El-Wakrah, la nouvelle formation de l'autre oranais, le défenseur central, Boualem Masmoudi, sur le score sans appel de 6-0, l'avant-centre des Verts est resté stérile.

Cela a surpris plus d'un, d'autant plus que Bounedjah s'est adjugé plusieurs occasions franches de scorer. Certaines d'entre elles ne demandaient pas plus que de pousser le cuir au fond des filets, mais malgré cela, le joueur, qui a été le plus utilisé par Belmadi dans la pointe de l'attaque algérienne depuis l'arrivée du sélectionneur, a trouvé toutes les peines du monde pour renouer avec les filets. Ce ne fut pas le cas pour son remplaçant, le Ghanéen, André Ayew, qui revient lui aussi d'une expérience africaine ratée avec la sélection de son pays, mais qui a réussi à participer au festival de buts de son équipe dès son entrée sur le terrain. Il faut dire qu'en se référant aux statistiques des derniers matchs de Bounedjah, il y a de quoi se faire des soucis le concernant. Le joueur semble tout simplement très atteint sur le plan psychologique au point de perdre confiance en lui-même.



Phs : DR

Un état de fait qui lui a fait perdre son sens du but que tout le monde connaît, et qui lui a permis notamment de s'imposer comme meilleur buteur du championnat qatari au cours des saisons précédentes. Cette perte de confiance s'est traduite aussi par le comportement du joueur une fois qu'il a été convié à céder sa place, puisqu'il était apparu très mécontent, tout en se dirigeant directement vers les vestiaires au lieu de terminer le match sur le banc de touche. Les statistiques du joueur de 29 ans ne sont pas du tout rassurantes. Au cours de ses quatre dernières apparitions avec Al

Sadd, il s'est contenté d'un seul but, une première peut-être depuis qu'il a rejoint ce club en 2015.

Il en est de même concernant ses statistiques en sélection, puisqu'il s'est contenté de marquer un seul lors des 9 derniers matchs des Verts.

De quoi inquiéter davantage Belmadi qui s'était plaint de sa ligne offensive au cours de la CAN, d'autant qu'elle n'a réussi à inscrire qu'un seul but en trois rencontres, de surcroît l'œuvre d'un milieu de terrain défensif, en l'occurrence, Sofiane Bendebka.

Hakim S.

APRÈS LEUR CHUTE LIBRE AU CLASSEMENT FIFA

## Un tirage au sort délicat attend les Verts en cas de qualification au Mondial

Dimanche, lorsque l'Égypte a croisé le fer avec le Maroc en quarts de finale de la coupe d'Afrique des nations qui se poursuit au Cameroun, beaucoup d'Algériens se sont ralliés à la cause égyptienne, soutenant âme et cœur la sélection des Pharaons.

Les fans des Verts ne savaient pas que le beau parcours des Egyptiens réalisé jusque-là dans la CAN est en train d'enfoncer davantage la sélection nationale dans le classement mensuel de la FIFA. En effet, l'équipe algérienne a perdu du terrain, elle a quitté le top 5 africain. Avant ce fameux match entre le Maroc et l'Égypte, l'Algérie occupait la 6e position africaine avec un très léger avantage sur l'Égypte 7e. Mais on aura compris que la victoire des Pharaons sur le Maroc va booster le classement des coéquipiers de Salah qui changent de statut et revien-



nent en force dans le top 5 africain.

Cette dégringolade de l'EN dans ce classement aurait-elle des répercussions sur le tirage au sort du mondial qatari, si jamais l'EN réussissait son examen du mois de mars évidemment ?

Selon les premières prédictions de We Global Football, avant le match Maroc-Égypte joué dimanche, seuls

le Sénégal et le Maroc pourront se caser dans le 3e chapeau du Mondial. Certes, cela risque de changer après l'élimination des voisins, mais ça ne changera pas grand-chose pour la sélection algérienne.

Autrement dit, l'Algérie ne pourra en aucun cas apparaître dans un chapeau autre que le 4e et dernier du tirage au sort du Mondial. Dans ce chapeau des équipes les plus

faibles, on retrouvera probablement les surprenants Équatoriens et le Canada, ou même le Nigeria, la Tunisie ainsi que l'Arabie saoudite et le Panama.

En revanche, la bande à Belmadi et les 7 autres teams de ce pot n'échapperont pas aux gros calibres. Des retrouvailles avec la Russie, la Corée du Sud ou encore le Sénégal et peut-être contre le Maroc ne sont pas à écarter, le classement n'étant pas encore définitif, il faudra attendre.

La seule chose qui semble ficelée, c'est la présence de l'équipe parmi les derniers de la classe. Dans ce 4e chapeau, il n'y a plus d'espoir de l'éviter. Après avoir occupé la 29e position avant la CAN, l'Algérie n'est que 42e au monde, voire moins après les quarts de finale de dimanche. Il faudra en tirer les leçons pour revenir en mars plus forts et aptes pour les grands défis.

H. S.

S  
T  
R  
O  
P  
S

TRANSFERT

## Youcef Belaïli signe pour six mois à Brest

L'international algérien Youcef Belaïli s'est engagé, pour la fin de la saison, à Brest, a annoncé lundi soir le club breton, qui cherche à compenser le départ de Romain Faivre.

Le milieu offensif, qui aura 30 ans en mars, était libre avec la fin d'un contrat de 18 mois au Qatar. Auparavant, il avait évolué en Algérie, en Tunisie et en Arabie saoudite. Il avait aussi fait un court passage à Angers (septembre 2017- janvier 2018), mais sans entrer en jeu avec les pros. Il a en revanche brillé en équipe nationale, participant activement à la victoire de l'Algérie à la Coupe d'Afrique des Nations en 2019 (2 buts) et à celle en Coupe arabe en décembre (2 buts, 2 pénalités provoqués, 1 passe décisive), ainsi qu'à la CAN actuelle. Brest

compte sur lui pour compenser le départ de Faivre, qui a signé lundi matin à Lyon, et de Yousouph Badji, qui était arrivé l'été dernier en prêt de Charleroi mais n'a que peu joué en Ligue 1 et est retourné en Belgique. Selon plusieurs médias, son contrat comporte une option pour trois saisons de plus.

### UNE ARRIVÉE QUI FAIT EXPLOSER LE NOMBRE D'ABONNÉS DU CLUB

Le transfert de l'international algérien Youcef Belaïli au Stade Brestois, a eu déjà son effet du côté du club de Ligue 1 française



de football, avec notamment les réseaux sociaux en ébullition. "Les réseaux sociaux du club sont en train d'exploser, notamment Instagram qui a connu un gros buzz au niveau des abonnés. Depuis l'annonce d'un futur transfert de Belaïli, Brest a ainsi empoché 10 000 nouveaux abonnés sur son compte Insta-

gram en 24 heures, alors que sur facebook, le club brestoïsis qui comptabilisait 140 000 abonnés (lundi), a atteint ce mardi 464 000, soit le triple. Ces chiffres qui ne cessent de grimper montrent que l'international algérien est très attendu dans le Finistère", a écrit le site côtéBrest.

RC RELIZANE

## Les dettes estimées à 230 millions DA, les joueurs à nouveau en grève

Le montant des dettes du RC Relizane envers la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) relevant de la Fédération algérienne de football est estimé à près de 230 millions de DA, poussant la FAF à interdire à l'équipe d'effectuer des recrutements pendant le mercato d'hiver, a-t-on appris mardi auprès de la direction du club de Ligue 1. L'annonce par la FAF de cette décision, qui concerne aussi pas moins de dix autres clubs de l'élite, a coïncidé avec une nouvelle grève des joueurs de la formation de l'Ouest du pays qu'ils ont entamée lundi, pour exiger la régularisation de leur situation financière, et aussi pour dénoncer ce qu'ils ont qualifié "l'absence totale des dirigeants". L'un des "cadres" de l'équipe, Sofiane Balegh, a déclaré à l'APS à ce propos : "Je regrette vraiment de parler de choses qui sont censées ne pas se passer dans une équipe qui active en première division, comme l'absence d'eau lors du match précédent contre le RC Arbâa, ce qui nous a obligé nous les joueurs à l'acheter". Le "Rapid", revenu en Ligue 1 lors de la saison 2020-2021, est sans entraîneur depuis près d'un mois après la démission de Liamine Bougherara, alors que sa situation sur le plan administratif est toujours entouré du flou, malgré l'arrivée d'un nouvel actionnaire dans la société sportive du club après avoir acheté plus de 30% de ses actions. Et au vu de l'attitude de la direction du club, qui se contente jusque-là de lancer des promesses, a encore ajouté Sofiane Balegh, les joueurs ont décidé d'entamer une nouvelle grève quelques jours seulement avant d'accueillir le NC Magra, un concurrent direct dans la course au maintien, pour le compte de la 17e et dernière journée de la phase retour. Ce serait la deuxième rencontre que les seniors du RCR pourraient bouder, après avoir boycotté, en début de saison, le match en déplacement face à la JS Saoura, que leur équipe a perdu (6-0) après avoir aligné un effectif de la réserve, rappelle-t-on. À l'issue de la précédente journée, qui a vu les "Vert et Blanc" laisser des plumes sur le terrain du RC Arbâa (2-1), le RCR a reculé à la 17e et avant dernière place au classement avec 13 points et deux matchs en retard.

OLYMPIQUE LYONNAIS

## Slimani retourne au Sporting Lisbonne

L'attaquant algéro-irlandais Ali-Mehdi Reghba (22 ans), s'est engagé avec le CR Belouizdad jusqu'en 2024, en provenance de l'équipe réserve de Leicester City (Angleterre), a annoncé le leader de la Ligue 1 algérienne lundi. Formé à Bohls Academy (Irlande), Reghba avait rejoint par la suite la formation irlandaise des Bohemians, avant de rejoindre les "Foxes" en juillet 2019, après avoir été soumis à des tests concluants. Reghba avait même été sélectionné avec l'équipe irlandaise des moins de 19 ans, prenant part notamment aux qualifications de l'Euro 2019 de la catégorie, dont la phase finale s'était déroulée en Arménie. Le Chabab a assuré également l'arrivée de l'attaquant de Nîmes Olympique (Ligue 2 française) Karim Aribi (27 ans), qui a également paraphé un contrat jusqu'en 2024. Il s'agit d'un retour aux sources pour Aribi, lui qui avait déjà porté les couleurs du Chabab lors de la saison 2017-2018, avant de rejoindre le DRB Tadjenanet, avec lequel s'était distingué durant la phase aller de la saison 2018-2019, avec à la clé 10 buts inscrits en 14 matchs. "Le président Mohamed Benelhadj a travaillé dans une discrétion totale pour renforcer l'attaque du CRB avec un avant-centre type, de taille et de qualité, ancien enfant du CRB de surcroît, et un autre attaquant polyvalent, capable de jouer sur tout le front de l'attaque, mais avec une préférence pour l'aile. Il s'agit de deux renforts de poids et de choix qui viennent donner plus de puissance à l'attaque du CRB, à la veille de l'engagement dans les matchs de la Ligue des champions", a indiqué le Chabab dans un communiqué. Versé dans le groupe C de la Ligue des champions, le CRB évoluera aux côtés de des deux clubs tunisiens: l'ES Tunis et l'ES Sahel (Tunisie) ainsi que de Jwaneng Galaxy FC du Botswana. Les Algérois entameront la phase de poules en déplacement face à l'ES Sahel, à l'occasion de la 1ère journée prévue les 11 et 12 février.

officialisé lundi soir. Slimani portera désormais le N.9. Slimani avait entamé sa carrière européenne chez le Sporting Lisbonne (2013-2016) avec lequel il avait disputé 111 matchs, toutes compétitions confondues, et marqué 57 buts. Les performances réalisées chez le Sporting lui ont valu un transfert record à Leicester City, alors champion

d'Angleterre, mais l'ancien buteur du CR Belouizdad n'avait pas réussi à s'imposer au sein des "Foxes", où il avait fait l'objet d'un prêt à Newcastle (2018), Fenerbahçe (2018-2019), et à l'AS Monaco (2019-2020). En janvier 2021, il avait rejoint l'OL pour un contrat de 18 mois, mais sans pour autant parvenir à s'imposer.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (PHASE DE POULES)

## La JS Saoura opte pour le nouveau stade d'Oran

La JS Saoura vient de choisir le nouveau stade d'Oran (40 000 places) pour accueillir ses adversaires en phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, a-t-on appris lundi de la direction du club de Ligue 1. "La direction de notre club a opté pour cette infrastructure sportive pour recevoir nos prochains adversaires et ce après l'aval de la CAF, a indiqué à l'APS, le responsable de la communication, Abdelwahab Houceini.

"Nous avons fait ce choix après la non homologation du stade du 20 août 1955 de Béchar par cette même confédération", a-t-il précisé. La JSS, qui ambitionne d'aller le plus loin possible dans cette compétition, compte beaucoup sur le soutien de ses supporters mais également de l'apport du public oranis. "Nous avons besoin de nos supporters lors de cette compétition continen-

tale, c'est pour cette raison que nous avons choisi le nouveau stade d'Oran. Le déplacement de nos supporters de Béchar vers Oran est plus facile, de même que nous invitons nos supporters de l'Ouest du pays et ceux d'El-Bahia à apporter leur soutien", a indiqué pour sa part le président de la JS Saoura, Mohamed Zerouati.

Selon le tirage au sort de la phase de poules, effectué fin décembre au siège de la CAF au Caire (Égypte), la JS Saoura est logée dans le groupe B aux côtés d'Orlando Pirates (Afrique du Sud), d'Al-Ittihad (Libye) et le vainqueur de la double confrontation entre la JS Kabylie et Royal Léopards (Eswatini) dont la manche retour aura lieu le 6 février au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou. Lors de la première manche, disputée au stade de Manzini, les "Canaris" se sont inclinés (1-0).

DISCIPLINE

## L'entraîneur du CS Constantine suspendu un match

L'entraîneur du CS Constantine, Chérif Hadjar a écopé d'un match de suspension ferme, incluant une interdiction de terrain et de vestiaires, pour "contestation de décision", lors de la 16e journée de Ligue 1, ayant vu son équipe l'emporter à domicile contre la JS Kabylie (2-1). "La suspension de Hadjar est rehaussée d'une amende de 30 000 DA, en sus de l'avertissement reçu lors de ladite rencontre, et qui reste comptabilisé comme simple avertissement" a ajouté la Commission de discipline dans un communiqué publié sur son site officiel. Outre Hadjar, la Commission de discipline a infligé deux matchs de suspension au soigneur des Sanafir, Abdelhakim

Maloufi, pour "mauvais comportement envers officiel". Une sanction incluant une interdiction de terrain et de vestiaires. La Commission de discipline, qui a siégé en session ordinaire lundi, sous la direction de son président Kamel Mesbah, a prononcé d'autres sanctions, dont trois contre des joueurs ayant contesté les décisions du corps arbitral. Il s'agit de Brahim Dib (CS Constantine), Mohamed Essaid Bourahla (NC Magra) et Mokhtar Belkhi-ter (CR Belouizdad), ayant tous écopé d'un match ferme, plus une amende de 30 000 DA.

Pour sa part, le "vétérain du NC Magra", l'attaquant Hadj Bouguèche, qui a été signalé par le commissaire au match, s'est vu

suspendu "jusqu'à son audition par la Commission de discipline". Une audition programmée pendant la séance du mardi 8 février courant, à 13h00, a encore précisé la même source. Autre technicien à avoir été sanctionné par la Commission de discipline au cours de sa dernière session, Lazreg Benfissa, l'entraîneur des gardiens du RC Relizane, qui a écopé d'un match de suspension ferme et une amende de 30 000 DA, pour "contestation de décision".

Idem pour le Secrétaire général du RC Relizane, Djawed Bouabdellah, qui a écopé d'un match de suspension ferme et une amende de 30 000 DA, pour "contestation de décision".

ANGLETERRE

## Mercato d'hiver quasi-record

Les clubs de Premier League ont dépensé 295 millions de livres sterling (353 millions d'euros) en janvier, soit le deuxième montant le plus élevé jamais atteint lors de la période des transferts hivernaux, grâce à une vague de recrutements tardifs.

Les arrivées de Luis Diaz, Bruno Guimarães et Rodrigo Bentancur dans les derniers jours du mois ont fait grimper les dépenses du championnat d'Angleterre, selon les chiffres publiés mardi par la société financière Deloitte. Le record de janvier 2018 (430 millions de livres, 515 millions d'euros) tient toujours, mais les dépenses de cette année sont plus de quatre fois supérieures à celles de l'an dernier, qui s'élevaient à 70 millions de livres (83 millions de livres), lorsque la crise du Covid a affecté les budgets des clubs. Les dépenses nettes des équipes de l'élite anglaise - le rapport entre les achats et les ventes de joueurs - d'un montant total de 180 millions de livres (215 millions d'euros) sont les plus élevées depuis l'introduction de la fenêtre de transfert de janvier en 2003. Les cinq derniers du championnat ont dépensé environ 150 millions de livres (180 millions d'euros), soit plus de 50% du total. Parmi les gros coups, Liverpool, actuel 2e, a signé l'aïlier colombien de Porto, Luis Diaz, pour un montant pouvant atteindre jusqu'à 60 millions d'euros avec les bonus, tandis que Newcastle, 18e, a déboursé un montant initial de



35 millions de livres pour le milieu brésilien de Lyon, Bruno Guimarães. En lutte pour le maintien, les Magpies, dopés par les fonds de leur nouveau propriétaire saoudien, ont également payé 30 millions d'euros à Burnley pour l'attaquant international néo-zélandais Chris Wood et ont recruté le défenseur anglais Kieran Trippier pour 14 millions d'euros en provenance de l'Atletico Madrid. "Cette fenêtre de transfert indique que les pressions financières du Covid sur les clubs de Premier League s'atténuent, avec des dépenses fermement revenues à des niveaux prépandémiques et de manière remarquable

parmi les plus élevées que nous ayons jamais vues en janvier", a souligné Dan Jones, qui dirige le secteur sportif du cabinet Deloitte.

Les dépenses brutes totales des cinq grands championnats européens (la Premier League, la Liga, la Serie A, la Bundesliga et la Ligue 1) ont atteint 735 millions d'euros, dépassant le total de janvier 2021 de 460 millions d'euros. Les clubs anglais ont de loin été les plus dépensiers en janvier avec "près de 150 millions de livres sterling (180 millions d'euros) de plus que les clubs de Serie A, leur plus proche concurrent", a indiqué Dan Jones.

ÉLIMINÉ DE LA COUPE DE FRANCE

## Le PSG à un tournant de sa saison

Après le Trophée des champions, la Coupe de France: le Paris SG, éliminé par Nice lundi en 8e de finale (0-0, 6-5 aux t.a.b.), a déjà laissé échapper deux titres dans sa mission reconquète, un bilan médiocre qui inquiète avant la Ligue des champions.

### POCHETTINO SUR UNE PENTE GLISSANTE

"Je continue de voir les choses avec optimisme." Après le revers aux tirs au but contre Nice, l'entraîneur du Paris SG Mauricio Pochettino était bien le seul à tenir ce discours. S'il a convenu qu'il était "difficile de tirer du positif après une élimination", l'Argentin a trouvé que son équipe méritait de gagner, mais qu'un "manque d'efficacité" l'a trahi. D'habitude, dans ses analyses d'après-match, "Poche" privilégie le résultat au fond, quand ses joueurs gagnent en jouant mal. Cette fois, il a fait l'inverse, dans une tentative de sauver ce qui peut encore l'être. Le bilan de l'ancien de Tottenham, intronisé en janvier 2020, commence à basculer du mauvais côté: perte du titre de champion en France en mai dernier au profit de Lille, défaite dans le Trophée des champions contre les Dogues en août, et désormais, abandon de la Coupe de France. Le PSG restait sur sept finales consécutives (pour six titres) dans la doyenne des compétitions, un trophée qu'aucun autre club français n'a remporté plus que lui (14 sacres). "C'est spécial" de la disputer, avait admis Pochettino en janvier. Critiqué pour la pauvreté du spectacle proposé, son bilan comble, et parfois ses prises

de parole monotones, le technicien n'a plus que la Ligue des champions pour répondre aux supporters de plus en plus nombreux qui veulent le voir partir rapidement - la presse anglaise évoque même son arrivée à Manchester United dès l'été prochain - et rêvent de voir l'icône Zinédine Zidane, actuellement libre, lui succéder.

### FACE AU REAL, ÇA SERA "DIFFÉRENT"

Largement en tête du Championnat, le PSG se dirige vers un 10e titre national. Mais c'est bien la C1, objectif suprême du propriétaire qatarien du club, qui va déterminer si la saison est réussie ou non. Après le mercato pharaonique de l'été dernier, qui a vu les arrivées de Lionel Messi, Achraf Hakimi, Gianluigi Donnarumma, Sergio Ramos ou Georginio Wijnaldum, le PSG ne peut pas faire moins bien que le dernier carré qu'il a atteint ces deux dernières années. Mais aujourd'hui, son horizon est bouché par

un 8e de finale compliqué face au Real Madrid.

A deux semaines du match aller au Parc des princes, le 15 février, les Madrilènes sont les grands favoris de cette guerre des étoiles. Si elle a connu quelques accrocs en janvier, entre défaite surprise à Getafe (1-0) et petite blessure de Karim Benzema, l'équipe de Carlo Ancelotti a répondu présent quand il le fallait, en remportant la Supercoupe d'Espagne le 16 janvier. "On vient à Paris pour gagner, a prévenu "KB9" dans un entretien au mensuel France Football. Le PSG fait partie des favoris mais il n'y a pas de peur. On a envie de se qualifier, on a envie d'aller au bout". "Ce sera des circonstances différentes", a balayé lundi Pochettino, convaincu que ses joueurs sauront se sublimer au moment venu, comme ils l'ont fait le printemps dernier, en allant gagner à Barcelone (4-1) ou face au Bayern Munich (3-2) alors qu'en même temps, ils piétinaient en Cham-

pionnat.

### LES INCONNUES NEYMAR ET SERGIO RAMOS

Malgré des performances collectives mitigées, le PSG continue de croire en ses chances, notamment parce que toutes ses stars sont attendues face au Real. C'est de leurs exploits individuels que dépendra la qualification parisienne. Titulaire pour la première fois en 2022 contre Nice, après une période de réathlétisation suite au Covid, Lionel Messi a deux semaines pour retrouver du rythme. Absents face aux Aiglons, car avec leur sélection nationale, Marquinhos, Angel di Maria, Hakimi, Idrissa Gueye et Abdou Diallo seront de retour soit à Lille dimanche, soit contre Rennes le week-end suivant, juste avant de retrouver la C1. Blessés à degrés divers, les cas de Wijnaldum, Neymar et Ramos restent des inconnues. Leur course contre-la-montre en vue du Real sera l'un des fils rouges de la prochaine quinzaine.

ITALIE

## Ramsey, non utilisé à la Juventus, prêté aux Rangers

Le milieu international gallois Aaron Ramsey, non utilisé à la Juventus Turin, est prêté jusqu'à la fin de la saison aux Glasgow Rangers, ont annoncé lundi soir les deux clubs. Le Gallois âgé de 31 ans ne compte que cinq apparitions cette saison sous le maillot bianconero, et une seule comme titulaire, lors de la toute première journée de championnat. Après les départs de Dejan Kulusevski et Rodrigo Bentancur pour Tottenham, officialisés en fin d'après-midi, la Juventus a profité des ultimes heures du mercato hivernal pour se délester d'un important salaire. Ramsey,

avec des revenus de l'ordre de 7 millions d'euros annuels selon le site spécialisé Calcio e Finanza, était le troisième salaire de l'effectif (derrière Matthijs De Ligt et Paulo Dybala). Les Bianconeri devraient continuer à assumer une partie de son salaire lors de son prêt en Ecosse, selon des médias italiens.

Massimiliano Allegri avait officialisé début janvier la volonté du club de se séparer du Gallois, arrivé en 2019 et dont la dernière apparition en club remonte au 20 octobre, pour six minutes contre le Zenit Saint-Petersbourg (1-0).

COUPE DU ROI (QUART DE FINALE)

## Déplacement périlleux du Real Madrid à Bilbao

Le Real Madrid effectuera jeudi un déplacement périlleux à Bilbao, pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Espagne qui débute mercredi avec le match Rayo Vallecano - Majorque. Les coéquipiers de Karim Benzema, qui n'ont plus remporté la Coupe d'Espagne depuis 2014, affronteront hors de leurs bases, l'Athletic Bilbao, finaliste des deux dernières éditions et qui a fait tomber le FC Barcelone en 8es. C'est un nouvel examen de passage pour les hommes de Carlo Ancelotti, qui ont remporté la Supercoupe d'Espagne en janvier, trônent en tête de Liga et devront aborder un nouveau gros test dans quinze jours en 8es de finale de la Ligue des champions au Parc des princes contre le Paris SG (15 février à 21h00).

Reverra-t-on une finale 100% basque en Coupe du Roi comme en 2020 ? Pour ce faire, l'Athletic devra déjà réussir un deuxième exploit consécutif contre le Real, puis la Real Sociedad, qui a évincé l'Atlético Madrid en 8es de finale, devra cette fois se défier du Betis Séville, jeudi à 20h00.

Mercredi, le Rayo Vallecano, de retour en quarts de finale de la compétition pour la première fois depuis plus de vingt ans, affrontera Majorque à 20h00, et le Valence CF recevra Cadix à 21h00.

### Programme des quarts de finale de la Coupe du Roi :

**Mercredi**  
(20h00) Rayo Vallecano - Majorque  
(21h00) Valence CF - Cadix  
**Jeu**  
(20h00) Real Sociedad - Betis Séville  
(21h30) Athletic Bilbao - Real Madrid.

REAL MADRID

## Pérez prend une décision drastique pour Erling Haaland

Où jouera Erling Haaland l'été prochain, à la reprise des championnats ? Voilà la question que se pose pratiquement tout le monde, alors que le buteur norvégien du Borussia Dortmund a aussi la possibilité de rester dans son club, qui lui propose une courte prolongation avec un salaire revu à la hausse. Dernièrement, on parlait tout de même de la Liga comme destination préférentielle pour lui.

Ainsi, le FC Barcelone et le Real Madrid rêvaient de l'enrôler, avec un Joan Laporta qui souhaitait en faire la vedette de son projet, alors que Florentino Pérez voulait en faire un nouveau galactique. Et si on utilise le passé, du moins dans le cas des Merengues, c'est parce que visiblement, le patron du club de la capitale espagnole a changé d'avis.

### MBAPPÉ, MBAPPÉ ET ENCORE MBAPPÉ

Comme l'indique le journaliste vedette Josep Pedrerol, très proche du président madrilène, le Real Madrid n'ira pas chercher le Norvégien cet été. La situation a ainsi changé - pour des raisons qui ne sont pas dévoilées - et Erling Haaland n'est pas dans les plans d'avenir du club actuellement. L'objectif principal reste Kylian Mbappé, et le Norvégien n'est pas sur la shopping-list du club madrilène.

Le présentateur de l'émission El Chiriquito de Jugones précise tout de même que la situation peut changer d'ici cet été. Une information qui nous ne surprend pas tant que ça, puisque depuis quelques semaines déjà, certains journaux madrilènes évoquaient des doutes liés à ses pépins physiques récurrents. La voie est donc libre pour le Barça... ou pour le PSG.

**TISSEMSILT.** BIN EL-KIFANE

# Un site naturel et touristique en quête de valorisation

L'espace naturel "Bin El-Kifane", situé sur les hauteurs de l'Ouarsenis dans la wilaya de Tissemsilt, est un site touristique attrayant en quête de valorisation et de structures, accueillant annuellement un grand nombre de visiteurs.

Ce qui caractérise cet espace, qui s'étend sur une superficie de 70 hectares, situé dans la commune de Boukaïd, est qu'il se trouve à 1 200 mètres d'altitude et dispose d'un épais tapis végétal, en plus de pics rocheux au niveau du sommet de la montagne qui attire l'intérêt des amoureux de la nature et des loisirs. Cependant, cette région attrayante est dénuée de structures et d'espaces fournissant aux visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya de Tissemsilt les conditions adéquates tout au long de l'année, a-t-on constaté. À ce propos, le jeune Hicham, adepte de l'aventure et du tourisme de la wilaya de Chlef, a indiqué à l'APS que le site de Bin El-Kifane est l'un des sites touristiques attractifs et importants de la wilaya de Tissemsilt, mais a besoin d'être valorisé par la réa-



R. B.

lisation d'infrastructures d'accueil, notamment un hôtel, ainsi que des espaces de promenade et de pratique du sport. "Cette région est située sur les hauteurs de l'Ouarsenis et c'est l'endroit idéal et préféré des sportifs", a-t-il ajouté. De son côté, M. Mohamed, chef de famille originaire de Tiaret, a appelé à la nécessité d'accorder une grande importance à ce bel espace naturel en réalisant des projets touristiques qui permettraient de développer cette région, comme la réalisation d'un complexe touristique ou de parcs de loisirs et de récréation destinés aux visiteurs et touristes. L'af-

fluence des citoyens vers cet espace naturel augmente, notamment pendant les périodes d'hiver et d'été, selon la Direction locale du tourisme et de l'artisanat.

## DES EFFORTS POUR DÉVELOPPER LE SITE

D'autre part, des efforts inlassables sont actuellement déployés pour valoriser et développer le site "Bin El-Kifane" afin d'être une zone touristique par excellence. À cet égard, les services de la collectivité de Boukaïd ont programmé, avant la fin du premier trimestre de l'année en cours, un projet d'aménage-

Ce qui caractérise cet espace, qui s'étend sur une superficie de 70 hectares, est qu'il se trouve à 1 200 mètres d'altitude et dispose d'un épais tapis végétal, en plus de pics rocheux au niveau du sommet de la montagne qui attire l'intérêt des amoureux de la nature et des loisirs.

ment du chemin de montagne menant à ce site distant de 1 km. Pour sa part, la direction du tourisme et de l'artisanat a pris l'initiative, fin 2018, d'inclure la zone "Bin El-Kifane" dans le circuit touristique de la wilaya. Celui-ci comprend également de nombreuses zones et sites de la région, comme le parc national des cèdres à Theniet El-Had, la forêt "Aïn Antar" à "Boukaïd" et les sources thermales dans la commune de Sidi Slimane. La même direction lancera également, prochainement, un plan de promotion de l'écotourisme dans la wilaya en coopération avec les agences de tourisme privées actives dans la région. Ce plan comprend la promotion

des zones touristiques naturelles et attractives de la région, dont le site "Bin El-Kifane", ainsi que la programmation de visites périodiques au profit des médias, des agences de tourisme et des voyages du pays à cet espace naturel. Le même plan comprend également la réalisation de films promotionnels pour présenter les attractions touristiques naturelles de la wilaya, y compris la zone "Bin El-Kifane". La même direction a suggéré la réalisation d'installations dans la zone "Bin El-Kifane" pour attirer plus de visiteurs, en créant des structures touristiques telles qu'un hôtel, une auberge de jeunesse et une piscine ainsi qu'un bureau de tourisme pour cette zone naturelle. De son côté, l'office local du tourisme de la commune de Boukaïd a élaboré un programme spécifique de valorisation de ce site, en collaboration avec plusieurs tour-opérateurs de la wilaya, qui prévoit l'organisation de visites périodiques au profit des adhérents des associations touristiques et juvéniles ainsi que de jeunes passionnés d'aventure, d'alpinisme et de tourisme du pays, selon le représentant de l'office, Abderrahmane Kanite.

Pub

## ANNABA. TOURISME

### Levée des contraintes sur sept projets

Sept projets relevant du secteur du tourisme dans la wilaya d'Annaba ont bénéficié de la levée des contraintes leur permettant de relancer les travaux et entrer en exploitation, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale du tourisme et de l'artisanat. Ces projets sont prévus dans la zone d'expansion touristique Oued Bergat 2, le long de la route reliant la localité d'Aïn Achir dans la commune d'Annaba et la commune de Seraidi, (complexes hôteliers, résidences touristiques et groupements de distraction et pavillons touristiques avec les services), a précisé la même source. La délivrance des permis de construire et le traitement des modifications intégrées figurent parmi les principales contraintes levées par la cellule d'écoute aux investisseurs de la wilaya d'Annaba qui veille à l'accompagnement des investisseurs pour leur permettre la concrétisation de leurs projets, a-t-on indiqué. Les projets ayant bénéficié de la levée des contraintes affichent des taux d'avancement des travaux oscillant entre 40% et 65%, selon les précisions fournies par la même source qui a indiqué qu'une fois

opérationnels, ces projets offriront des services touristiques divers et complémentaires de haute qualité. Les projets devant être mis en service "dans les deux années prochaines"

permettront l'ouverture de plus de 500 postes de travail directs et l'activation également des activités secondaires en rapport avec le tourisme, selon la même source.

## SKIKDA. SÛRETÉ DE WILAYA

### Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de *harga*

Les unités du groupement territorial de la gendarmerie nationale de Skikda ont démantelé un réseau criminel de huit (8) individus spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer et saisi du matériel utilisé à cet effet, a-t-on appris lundi du chargé de communication du groupement le commandant Kouider Soulah. Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine par mer, les services du groupement avaient reçu le 24 janvier dernier des informations relatives à une traversée clandestine à partir de la plage non surveillée Oued Saboune, dans la commune de Filfila (Est de Skikda), qu'un groupe de jeunes s'appropriait à organiser, a indiqué au cours d'une conférence de presse animée au siège de la compagnie territoriale de Skikda le commandant Soulah. L'officier de la gendarmerie nationale de Skikda a ajouté qu'après avoir pris les dispositions sécuritaires nécessaires, une formation sécuritaire a été mise en place pour déjouer cette tentative permettant l'arrestation de 12 candidats à l'émigration clandestine. Après l'accomplissement des procédures légales et l'intensification des opérations de recherche, les éléments de la gendarmerie nationale ont démantelé un réseau criminel organisé de huit passeurs, âgés entre 22 et 40 ans, activant sur le territoire de la wilaya de Skikda, a ajouté la même source. L'opération a permis la saisie d'un bateau de plaisance, quatre grands jerricans et quatre autres plus petits remplis de 540 litres d'essence, quatre gilets de sauvetage, sept téléphones portables, une voiture utilisée par les membres du réseau pour sécuriser la route et un montant de 310.000 DA issus du trafic, selon encore la même source.

**MOSTAGANEM.** DSA

## Une croissance de 50% dans la production d'olive

La production d'olive dans la wilaya de Mostaganem a connu durant la saison agricole 2021-2022 une croissance de 50%, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

L'opération de collecte des olives, achevée dernièrement dans la wilaya de Mostaganem, a donné une production abondante destinée uniquement à la consommation, soit 245 625 quintaux avec un rendement de 36 qx à l'hectare, a indiqué le chef de service organisation de la production et appui technique. La production d'olive, en début de campagne, a dépassé les prévisions des services agricoles (226 000 quintaux d'olives de table, avec un rendement estimé à 35 quintaux à l'hectare), soit une augmentation de plus de 8%, selon la même source. La collecte cible 6 836 ha des superficies agricoles consacrées à cette filière, com-



prenant 1,1 million d'oliviers dans la wilaya, dont 1 million d'oliviers concernent la récolte intensive, a-t-on fait savoir. La wilaya de Mostaganem avait enregistré lors de la campagne de collecte 2020-2021 une production estimée à 164 880 quintaux, avec un recul par rapport à la campagne précédente

(moins de 25%) en raison des variations climatiques, notamment la sécheresse, sachant que toute la récolte a été destinée directement au marché, en l'absence de moulins et d'unités de transformation de la production en huile d'olive au niveau local, selon la même source. La culture de l'olive des

variété "Sigoise" et "Chemlal" est répandue dans les régions montagneuses de la Dahra, notamment dans les communes de Achâacha, Sidi Lakhdar et dans la plaine de Mostaganem, ainsi que dans les communes d'Aïn Tédélès, Bouguirat, Hassi Mameche et Aïn Nouissy.

**SOUK-AHRAS.** ZONES HUMIDES

## Plus de 2000 oiseaux d'eau dénombrés

Près de 2.086 oiseaux d'eau ont été dénombrés sur les zones humides de la wilaya de Souk Ahras par la conservation des forêts en coordination avec le réseau régional de dénombrement des oiseaux d'eau nicheur et migrateurs, a-t-on appris lundi de cette conservation. Ces oiseaux qui appartiennent à 20 espèces ont

été observés à travers les quatre zones humides des barrages d'Oued Mellègue, Aïn Dalia, Tiffech et Oued Charef, a indiqué à l'APS Ahmed Chergui, chargé du bureau des espèces protégées, de la chasse et des activités cynégétiques de cette conservation, en précisant qu'aucun oiseau n'a été observé sur les sept autres zones humides de la wilaya totalement à sec. Ce recensement a été effectué du 24 au 26 janvier dans le cadre du dénombrement national des oiseaux d'eau migrateurs, selon M Chergui qui a souligné que l'avifaune sauvage constitue un élément fondamental pour l'équilibre des systèmes écologiques. Il a également relevé que l'opération intervient à la veille de la célébration le 2 février de chaque année de la journée mondiale des zones humides sous le thème « agir pour les zones humides, c'est agir pour l'homme et la nature ». Les services de la conservation ont réitéré l'appel à la contribution de tous pour la protection de l'avifaune sauvage et des zones humides contre le braconnage, la pollution par les eaux usées et la surexploitation des ressources en eau ainsi que par le reboise-

ment des bassins versants des barrages, les travaux de correction torrentielle et les campagnes de nettoyage des forêts. Selon la même source, les actions de la conservation des forêts sont dirigées notamment vers la préservation des écosystèmes naturels au travers des programmes de reboisement et de lutte contre l'érosion hydrique. Les espèces observées durant ce dénombrement sont notamment le canard colvert, le héron blanc, la foulque macroule, la châtaigne d'eau, le goéland, le flamant rose, l'érismaure à tête blanche, le grèbe, le grand cormoran, la sarcelle d'hiver et le petit gravelot, selon la même source. La wilaya de Souk Ahras compte 11 zones humides dont trois naturelles : Madjen Dedjajdj, Madjen Bouhsane et El-M'kimène dans la commune de Sidi Fredj. Les huit autres zones sont artificielles : barrage de Tifèche, la retenue collinaire de Tifèche, barrage d'Oued charef, la retenue collinaire Btoum de la commune de Taoura, le lac Boumaaraf Sebti (Taoura), le barrage d'Ouldjet Mellègue (Dréa), la retenue communale de Hammam Cheb (M'daourouch) et le barrage d'Aïn Dalia (Henancha).

### **AÏN TÉMOUCHENT.** CRIMINALITÉ

## Arrestation d'une bande spécialisée dans le vol de câbles en cuivre

Les services de la gendarmerie nationale d'Aïn Témoüchent ont procédé à l'arrestation d'une bande spécialisée en vol de câbles en cuivre impliquée dans plusieurs affaires et ont récupéré 180 kg de câbles, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité. Agissant sur des informations faisant état d'une activité suspecte de ce réseau criminel spécialisé en vol de câbles en cuivre et fibres optiques, les éléments de la brigade de gendarmerie de la commune d'Aïn Tolba ont arrêté trois suspects en flagrant délit de vol de câbles, a-t-on indiqué. L'enquête a révélé que les prévenus s'apprêtaient à vendre les objets volés à une quatrième personne de la wilaya d'Oran. Une extension de compétence a permis la récupération de 180 kg de câbles en cuivre dissimulés dans un parc à Oran et l'arrestation du 4e mis en cause. L'enquête a permis aussi d'élucider cinq autres affaires commises par les mêmes prévenus, a-t-on fait savoir, soulignant qu'après présentation devant la justice, trois mis en cause ont été écroués et le quatrième a été placé sous contrôle judiciaire.

**OUARGLA.** SADEG

## 5,81 milliards DA de créances impayées en 2021

Le volume des créances impayées par les clients de la Société algérienne de l'électricité et du gaz (SAGEG) à Ouargla a été évalué à 5,81 milliards de dinars à la fin 2021, en hausse de 29% par rapport à l'année 2020, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la direction locale de la SADEG (filiale du groupe Sonelgaz). Les créances sont constituées de 2,88 milliards DA détenus auprès des abonnés ordinaires et 1,23 milliard DA auprès des administrations et institutions publiques, 1,68 milliard DA auprès du secteur économique (commerce, industrie et agriculture), alors que celles des abonnés de la haute tension sont de 20 millions DA, a-t-on détaillé. Face à cette situation, la SADEG appelle sa clientèle à se rapprocher de ses agences commerciales et des bureaux de Poste ou à travers le paiement électronique via le site web de l'entreprise pour s'acquitter de leurs factures impayées, afin d'éviter le cumul des redevances de consommation, tout en contribuant au développement des investissements de l'entreprise et l'amélioration du service public.

**EL-BAYADH.** DSA

## Production de plus de 1300 qx de maïs jaune

La wilaya d'El-Bayadh a réalisé une production de plus de 1 300 quintaux de maïs jaune lors de la campagne de moisson qui vient de s'achever, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le chef de service organisation de la production et appui technique, Mohamed Amine Djebiri a indiqué que la campagne de moisson a touché une surface emblavée estimée à 130 hectares dont plus de 25 ha réservées aux semences, ce qui a permis la production de plus de 1 300 qx de maïs jaune. La superficie restante (plus de 100 ha) a été reconvertie en fourrage vert. La wilaya d'El-Bayadh a enregistré une augmentation par rapport à l'année 2020 qui a vu la production de 630 qx sur une superficie estimée à 13 ha, a-t-on rappelé. Les services de l'Office national d'aliment du bétail ont acheté la récolte directement des agriculteurs, à raison de 5 000 DA le quintal au lieu de 2 500 comme c'était le cas auparavant avec le paiement du montant dans un délai n'excédant pas 72 heures, ce qui a contribué à inciter les agriculteurs à adhérer à cette filière agricole. Le secteur agricole de la wilaya œuvre également à accompagner les agriculteurs et les investisseurs de cette filière, que ce soit par la vulgarisation agricole ou le soutien dans le domaine des équipements d'irrigation, a-t-on fait savoir, signalant que 16 agriculteurs y ont récemment bénéficié pour développer la filière et augmenter la surface dédiée au maïs jaune. La DSA a appelé les agriculteurs et les investisseurs intéressés par une activité dans ce domaine à se rapprocher de ses services et à s'inscrire dans le cadre du programme agricole, qui devra cibler lors de la campagne de plantation du maïs jaune en mai prochain sur une superficie estimée à 2 000 ha, et à bénéficier de diverses facilités, de l'accompagnement et de l'approvisionnement en semences pour ce type de cultures.

STITTEN

## 2 morts et 2 blessés dans un accident de la route

Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, lundi soir dans la commune de Stitten (W. El-Bayadh), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile (PC). L'accident s'est produit vers 19h25 sur le chemin communal reliant la commune de Stitten et la RN 47, suite à une collision de deux véhicules touristiques, qui a coûté la vie à deux hommes, âgés de 36 et 47 ans, tandis que deux enfants, de 7 et 12 ans, ont été blessés. Les éléments de la PC ont transporté, en urgence, les blessés vers l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf au chef lieu de wilaya pour recevoir les soins nécessaires, tandis que les corps des deux victimes ont été transférés à la morgue du même établissement. À cet effet, les services de sécurité compétents ont diligenté une enquête sur les circonstances de l'accident, note la même source.

UN AN APRÈS LE COUP D'ÉTAT

# La Birmanie se mure dans le silence

Les rues des grandes villes de Birmanie sont restées vides mardi et des habitants, retranchés dans leur domicile, ont applaudi en défi à la junte pour marquer le premier anniversaire du coup d'État qui a plongé le pays dans la violence. Rangoun, la capitale économique, était déserte et de nombreux magasins ont gardé porte close.

L'appel à la grève silencieuse, lancé par les opposants au régime, a été très suivi à travers toute la Birmanie, de l'État Shan (Est) à l'État Kachin (Nord) en passant par Mandalay (centre). «Le silence est le cri le plus fort que nous pouvons lancer contre les soldats et leur sanglante répression», a écrit une opposante sur Twitter. Les photos de Birmans restés chez eux et saluant à trois doigts en signe de résistance ont afflué sur les réseaux sociaux. En fin d'après-midi, des applaudissements soutenus ont retenti dans plusieurs quartiers de Rangoun et de Mandalay pour marquer la fin de la grève silencieuse, ont constaté des journalistes de l'AFP. Les autorités ont averti que de telles actions pourraient être qualifiées de haute trahison, un crime passible de longues années de détention. Des vidéos non datées fournies mardi par les autorités ont montré des manifestations pro-militaires dans des régions non spécifiées du pays. Des partisans du régime ont brandi le drapeau national et dénoncé les «Forces de défense du peuple», ces milices citoyennes qui mènent régulièrement des opérations de guérilla contre les forces de sécurité. De son côté, le chef de la junte, Min Aung Hlaing, a promis d'organiser des élections «libres et équitables (...) dès que la situation serait pacifiée et stabilisée». Depuis son coup d'État contre Aung San Suu Kyi, plus de 1.500 civils ont été tués et près de 9.000 sont détenus dans les geôles du régime, d'après un observatoire local qui dénonce des cas de viols, de torture et d'exécutions extrajudiciaires. Face à cette spirale de violence, la communauté internationale a accru lundi la pression sur les généraux. L'ONU a fait savoir qu'elle enquête sur des crimes contre l'humanité. «La justice internationale a la mémoire très longue», a averti Nicholas Koumjian, à la tête du Mécanisme onusien d'enquête indépendant pour la Birmanie. Créé par le Conseil des droits de l'homme de



Ph. DG

«Tant que le régime privera le peuple de Birmanie de sa voix démocratique, nous le ferons payer aux militaires et à leurs partisans»

## Joe Biden

L'ONU en septembre 2018, ce groupe monte des dossiers en vue de procédures pénales. Les Etats-Unis ont de leur côté imposé, en coordination avec le Royaume-Uni et le Canada, de nouvelles sanctions financières. Sont notamment ciblés les plus hauts responsables judiciaires, le procureur général Thida Oo, le président de la Cour suprême Tun Tun Oo et le chef de la commission anti-corruption Tin Oo.

### «PAS OUBLIÉ»

«Tant que le régime privera le peuple de Birmanie de sa voix démocratique, nous le ferons payer aux militaires et à leurs partisans», a mis en garde le président américain Joe Biden. «Je dis au peuple birman: nous n'avons pas oublié votre combat». Londres «défendra toujours le droit à la liberté (...) Nous ferons rendre des comptes à ce régime brutal et oppressif», a promis de son côté la ministre britannique des Affaires étrangères, Liz Truss. Depuis le putsch qui a mis fin à une décennie de transition démocratique, Aung San Suu Kyi, 76 ans, est assignée à résidence dans un endroit tenu secret. La prix Nobel de la paix est

PORTUGAL

## Le président entame des consultations pour former le gouvernement

Le président portugais Marcelo Rebelo de Sousa entame mardi les consultations en vue de la formation fin février d'un nouveau gouvernement du Premier ministre sortant Antonio Costa, au pouvoir depuis 2015 et vainqueur des législatives de dimanche. Suivant les étapes imposées par la Constitution, le chef de l'Etat commencera par consulter les huit partis représentés au Parlement dans l'après-midi, avant de recevoir M. Costa mercredi à 18H00 GMT. M. Rebelo de Sousa pourra alors le reconduire officiellement au poste de Premier ministre et l'inviter à former son nouvel exécutif. Réagissant aux spéculations sur la composition de sa nouvelle équipe, le cabinet du Premier ministre a précisé dans un communiqué que celle-ci ne serait connue qu'au cours de la dernière semaine de février, après la publication des résultats du scrutin et l'entrée en fonction de la nouvelle Assemblée. En attendant l'attribution des quatre sièges désignés par les électeurs des circonscriptions de l'étranger, le Parti socialiste d'Antonio Costa a remporté les élections avec 41,68% des voix et une majorité absolue d'au moins 117 députés sur un total de 230. Le scrutin a également été marqué par une percée de l'extrême droite, le parti antisystème Chega (Assez) devenant la troisième force politique du pays avec 7,15% des voix et 12 élus.

CISJORDANIE

## 35 Palestiniens arrêtés par l'armée israélienne

Trente-cinq (35) Palestiniens ont été arrêtés par les forces de l'occupation israéliennes en Cisjordanie occupée, dans la nuit de lundi à mardi, selon des sources locales. Les sources locales ont déclaré que les forces israéliennes ont arrêté 35 Palestiniens dans des zones distinctes de Cisjordanie. Elles ont indiqué que parmi les détenus figuraient 20 Palestiniens du camp de réfugiés d'Al-Amari à proximité de Ramallah (centre) et 8 de la ville de Tekoa, dans le gouvernorat de Bethléem (sud).

L'armée d'occupation israélienne procède couramment à des arrestations, lors de descentes nocturnes contre les domiciles des cibles, les transfère dans des centres de détention établis sur les territoires occupés, avant de les transférer dans des centres d'interrogatoire ou des pénitenciers.

PUB

ACCUSÉ DE DÉSINFORMATION

# Spotify tente d'éteindre l'incendie

Accusé de laisser le champ libre à la désinformation sur la Covid-19 dans ses podcasts, le géant suédois du streaming audio Spotify a annoncé des mesures dimanche pour tenter de répondre à la controverse croissante menée par la légende du folk-rock Neil Young.

Le P-DG et fondateur du numéro un mondial, Daniel Ek, a annoncé dans la soirée des mesures, dont l'introduction de liens dans tous ses podcasts évoquant la Covid, qui guideront ses utilisateurs vers des informations factuelles et scientifiquement sourcées. Une mesure effective "dans les prochains jours", a-t-il promis. "Sur la base des retours que nous avons depuis ces dernières semaines, il est devenu clair pour moi que nous avons une obligation de faire plus pour fournir de l'équilibre et donner accès à une information largement acceptée des communautés médicales et scientifiques", a déclaré le milliardaire suédois dans un communiqué. Spotify a également rendu publiques dimanche ses règles d'utilisation et affirme "tester des façons" de davantage signaler aux créateurs de podcasts "ce qui est acceptable", sans évoquer directement sanction ou exclusion. Suffisant pour calmer le jeu? C'est Neil Young qui avait initié le mouvement contre le groupe, en lui demandant de cesser d'héberger le controversé mais très écouté animateur américain Joe Rogan, numéro un des écoutes de podcasts sur Spotify l'an passé. Ce dernier, dont le contrat signé l'année dernière est estimé à 100 millions de dollars, est accusé d'avoir découragé la vaccination chez les jeunes et d'avoir poussé à l'utilisation d'un traitement non autorisé, l'ivermectine, contre le coronavirus. Plus de 200 professionnels de santé américains avaient récemment tiré la sonnette d'alarme après qu'il eut reçu dans son émission un médecin très apprécié des anti-vaccins, Robert Malone. "Ils ont une opinion différente du discours majoritaire" que je voulais entendre, a expliqué Joe Rogan en affirmant être surtout "à la recherche de la vérité" et vouloir



Le patron de Spotify Daniel Ek

"avoir des conversations intéressantes avec des personnes qui ont des opinions différentes". Il a également salué la décision de Spotify d'ajouter des informations relatives au Covid dans tous les podcasts. Faute d'obtenir gain de cause, Neil Young avait mis sa menace à exécution cette semaine. Spotify s'était d'abord contenté d'exprimer ses "regrets" à propos du départ de la star américano-canadienne, applaudi par le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus.

## CENSURE ?

"Spotify est devenu un lieu de désinformation potentiellement mortelle sur le Covid. Des mensonges vendus contre de l'argent", avait accusé Neil Young. La polémique a continué à prendre de l'ampleur vendredi, quand la chanteuse culte à millions d'abonnés, la Canadienne Joni Mitchell, avait aussi annoncé son retrait. En parallèle, sur les réseaux sociaux, naissait un mouvement de désabonnement à Spotify. Le prince britannique Harry et son épouse Meghan Markle - qui ont signé avec la plateforme un accord estimé à 25 millions de dollars - ont fait savoir dimanche qu'ils avaient exprimé "leurs inquiétudes" à Spotify sur la question. Depuis son émergence spectaculaire du

rang de start-up stockholmise à celui de leader mondial coté à New York, le fleuron suédois a déjà été régulièrement critiqué par les artistes sur les montants qu'il leur verse, même si son rôle dans le redressement de l'industrie musicale est salué. En se développant à coups de centaines de millions de dollars dans les podcasts ces dernières années, l'entreprise voit aussi ses responsabilités d'hébergeur de contenus s'étendre au-delà de la musique. Le nouveau créneau à succès met les plateformes de streaming face à de nouvelles responsabilités sur la désinformation, à l'instar des réseaux sociaux comme Facebook. L'an dernier, Daniel Ek avait jugé sur un podcast d'Axios (Re:Cap) que la plateforme n'avait pas de responsabilité éditoriale pour le contenu: "Nous avons aussi des rappeurs (...) Et nous ne leur dictons pas ce qu'ils doivent mettre dans leurs chansons". Les experts interrogés par l'AFP reconnaissent que le contrôle des contenus n'est pas simple, tant sur la liberté éditoriale que sur les millions d'heures de propos disponibles. Neil Young, victime enfant d'une attaque de poliomyélite dont il a gardé des séquelles toute sa vie, s'est défendu de toute volonté de censure sur le Covid-19. "Je l'ai fait parce qu'au fond de mon cœur, je n'avais aucun autre choix", a-t-il écrit.

LE JEU DE LA DAME

## La championne d'échecs Nona Gaprindashvili veut mater Netflix

Une cour californienne a estimé qu'une fiction peut être poursuivie en diffamation si elle porte atteinte à des personnes réelles. Cette décision conforte l'action en justice de la grand maître international, qui estime que sa réputation a été entachée par le scénario de la série avec Anya Taylor-Joy. Elle demande 5 millions de dollars de dommages et intérêts. Pour elle, Beth Harmon, la prodigieuse championne d'échecs du Jeu de la dame, n'est pas la première femme de l'histoire à avoir maté sur l'échiquier les plus dignes représentants, masculins, du roi des jeux. En septembre, Nona Gaprindashvili, légende vivante en Géorgie, première femme à avoir obtenu le titre suprême de grand maître international, avait déposé plainte contre Netflix parce qu'elle estimait que la série *The Queen's Gambit* avait non seulement fait fi de la vérité historique mais avait aussi entaché sérieusement sa réputation d'experte

de la stratégie sur 64 cases.

Aujourd'hui, près de six mois après le dépôt de sa plainte, une juge de Los Angeles l'a jugée recevable. Cette décision lourde de conséquences juridiques sur le droit d'un auteur à recomposer à des fins scénaristiques la vérité historique permet donc à la championne géorgienne de continuer son combat devant les tribunaux américains. L'enjeu est intellectuel mais aussi financier puisque Nona Gaprindashvili réclame 5 millions de dollars à Netflix au titre des dommages et intérêts. Dans la série, un personnage affirme que la championne géorgienne «n'a jamais affronté d'hommes» en compétition, contrairement à l'héroïne fictive du Jeu de la dame, l'Américaine Beth Harmon interprétée par Anya Taylor-Joy. Cette allégation visant Nona Gaprindashvili «est manifestement fautive, ainsi que grossièrement sexiste et dénigrante», précise la plainte déposée en septembre dernier

par la championne, aujourd'hui âgée de 80 ans. La plainte rappelle que Nona Gaprindashvili, devenue en 1978 la première femme grand maître d'échecs de l'histoire, avait déjà affronté des dizaines de joueurs masculins de premier plan en 1968, année où *Le jeu de la dame* est censé se dérouler. Netflix s'est défendu d'avoir voulu offenser la championne et a assuré dans un communiqué avoir «le plus grand respect pour Nona Gaprindashvili et son illustre carrière». La plateforme avait toutefois à l'époque jugé cette plainte sans «aucun fondement», plaidant qu'il s'agit d'une œuvre de fiction protégée par la Constitution américaine et son premier amendement qui garantit la liberté d'expression. Dans une décision prononcée le 27 janvier, la juge californienne Virginia Phillips a estimé qu'une œuvre de fiction n'était pas à l'abri de poursuites pour diffamation si elle portait atteinte à des personnes réelles.

Née en 1941 à Zougidi, dans l'ouest de la Géorgie, Nona Gaprindashvili joue aux échecs depuis l'âge de 13 ans.

## 64 MILLIONS DE SPECTATEURS POUR UNE SÉRIE SUR 64 CASES

Elle a remporté le championnat du monde féminin à 20 ans et a défendu son titre avec succès à quatre reprises, avant de perdre sa couronne en 1978 face à une autre Géorgienne de 17 ans, Maïa Tchiourdanidzé. Il n'est pas anodin de rappeler que lors de sa première diffusion, *The Queen's Gambit* (*Le jeu de la dame*) a battu des records d'audience avec quelque 64 millions de spectateurs dans le monde en l'espace de quatre semaines. Véritable phénomène cette série, portée par la magistrale composition d'Anya Taylor-Joy, a remporté onze Emmy Awards. Une performance digne des exploits échiquéens de Bobby Fischer et aussi, peut-être, de...Nona Gaprindashvili.

## MANGAS PIRATÉS Quatre éditeurs japonais poursuivent une firme américaine

Quatre grandes maisons d'édition japonaises de mangas ont annoncé lundi qu'elles allaient poursuivre en justice une entreprise américaine qu'elles accusent d'héberger des serveurs de sites proposant leurs œuvres piratées, un phénomène mondial en très forte augmentation depuis la pandémie de la Covid-19, ont rapporté des médias. Une plainte commune aux quatre maisons d'édition nippones, Kodansha, Shueisha, Shogakukan et Kadokawa devrait être déposée cette semaine devant un tribunal à Tokyo, accusant l'américain Cloudflare de violation de propriété intellectuelle et d'héberger des sites proposant des mangas piratés. L'un de ces sites distribue 4.000 mangas piratés et enregistre 300 millions de vues par mois, selon une source proche du dossier. Les quatre plaignants vont réclamer au total 400 millions de yens (3,1 millions d'euros) de dommages-intérêts à Cloudflare, selon cette même source. Un montant très symbolique, tant le piratage de mangas sur internet est devenu massif, ayant entraîné un manque à gagner d'au moins 780 milliards de yens (6 milliards d'euros) sur la période janvier-octobre 2021 pour les éditeurs nippons, selon des estimations le mois dernier d'ABJ, une organisation de défense de leur propriété intellectuelle. C'est près de quatre fois plus que le manque à gagner estimé pour l'année 2020, et c'est aussi un montant supérieur aux ventes légales de mangas au Japon l'an dernier. "Tous les profits réalisés par ces sites pirates vont directement à leurs opérateurs illégaux, ne laissant rien aux librairies, aux éditeurs et aux auteurs de mangas qui consacrent leurs vies à créer ces œuvres", a dénoncé le porte-parole de Kodansha. "Nous devons mettre un terme aux sites pirates afin de protéger la culture japonaise du manga", a-t-il encore insisté. Ce n'est pas la première fois que l'entreprise américaine Cloudflare est dans le collimateur de l'industrie du manga. En 2019, les mêmes quatre grands éditeurs nippons avaient conclu un accord à l'amiable avec elle après un engagement de celle-ci à cesser de fournir ses services à un site pirate.

PUB

# Les courses en direct



**HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA**  
**MERCREDI 2 FEVRIER 2022 - PRIX : MESSAOUD SALEM AMOR - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

## Le gagnant n'est pas connu d'avance

En ce mercredi 02 février l'hippodrome Bazer Sakhra El Eulma, avec ce prix qui porte le nom du regretté Messaoud Salem Amor, ex-propriétaire et éleveur, réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé en Algérie, nous propose une épreuve à caractère très ben conçue dans ses conditions d'appels, du fait que le gagnant n'est pas connu d'avance. L'arrivée risque d'être assez surprenante et peut s'avérer de bonne facture. À mon avis on ne peut retenir plus de huit concurrents.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. ALI BABA.** Il n'a rien à voir en pareille compagnie. Tâche difficile.

**2. TORNADO DU CROATE.** Ce poulain de quatre ans a montré quelques étincelles tout juste moyennes. Au mieux il sera retenu pour une cinquième place..

**3. SOULAFI BAROUR.** N'arrive toujours pas à refaire surface. Bar-rée.

**4. MONTASAR.** Comme à son habitude ses dirigeants vont tout faire pour le pousser vers l'arrivée. C'est pour cela qu'on a fait appel à Oualid Chebbah. Méfiance.

**5. AKIYDA D'ALGER.** C'est pour faire le tour de piste. Elle a treize ans tout de même.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
R. MANSOURI	1	ALI BABA	H. ZAABOUB	58	10	O. KECHROUD
M. ZAABOUB	2	TORNADO DU CROATE	M. BOUCHAMA	55	9	PROPRIÉTAIRE
Z. KEDAD	3	SOULAFI BAROUR	M. KEDAD	55	4	AB. KARA
S. MEKIDECHE	4	MONTASAR	O. CHEBBAH	55	7	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	5	AKIYDA D'ALGER	NI. TRAD	55	12	PROPRIÉTAIRE
A. SAADOUN	6	FIRAS	F. CHAABI	55	8	S. SAADOUNE
AZ. LEHAS	7	CHAMS AL AMEL	AB. ATTALLAH	55	13	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	8	IZDIHAR DAYEM	A. HAMIDI	55	11	PROPRIÉTAIRE
M. ZAIRI	9	DHAKIA	B. BERRAH	55	1	PROPRIÉTAIRE
T. HAMZA	10	RAZAN EL MESK	T. LAZREG	54	5	O. KECHROUD
H. SAFSAF	11	BINAYA DE MONLAU	AB. CHENAFI	54	3	A. HELLAL
S. BERRAH	12	MOKHADEM	CH. ATTALLAH	54	6	PROPRIÉTAIRE
B. NAIDJA SAHRAOUI	13	NORHESS	SF. BOUHOUC	50	2	MED HAMIDI

**6. FIRAS.** Il vient en dernier lieu d'annoncer les couleurs dans un quinté similaire. Il peut sur sa lancée confirmer sa forme.

**7. CHAMS AL AMEL.** Il est assez expérimenté pour tirer son éngle du jeu. Méfiance.

**8. IZDIHAR DAYEM.** Ce n'est pas un cheval régulier, il souffle le chaud et le froid. Outsider moyen.

**9. DHAKIA.** C'est une jument qui peut se plaire sur ce parcours, même avec la monte de B. Berrah elle peut réussir un bon parcours. Méfiance.

**10. RAZAN EL MESK.** Il se montre assez tenace ces derniers temps. Je

crois qu'il va le confirmer encore une fois. À reprendre..

**11. BINAYA DE MONLAU.** Pas évident.

**12. MOKHADEM.** Il n'a pas couru

depuis plus de cinq mois. Mais comme il réussit bien ses courses d'entrée et s'entend bien avec son jockey fétiche CH. Attallah, on ne peut le négliger.

**13. NORHESS.** Il n'a rien à voir.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

**12. MOKHADEM - 9. DHAKIA - 10. RAZAN EL MESK - 6. FIRAS - 7. CHAMS AL AMEL**

#### LES CHANCES

**8. IZDIHAR DAYEM - 2. TORNADO DU CROATE - 4. MONTASAR**

## Le «sous-variant» d'Omicron plus

contagieux que l'original

Le "sous-variant" d'Omicron, BA.2, est plus contagieux que l'original BA.1, d'après une étude danoise publiée lundi. "L'étude montre que si une personne de votre foyer est infectée par le BA.2, il y a un risque global de 39% qu'un autre membre du foyer soit infecté au cours de la première semaine. En revanche, si la personne est infectée par le BA.1, le risque est de 29%", a indiqué l'Autorité danoise de contrôle des maladies infectieuses (SSI) dans un communiqué. Dominant au Danemark où il a détrôné Omicron, BA.2 est d'après les calculs préliminaires une fois et demie plus contagieux que le BA.1, avait relevé le SSI le 26 janvier. Les personnes non vaccinées sont aussi plus susceptibles d'être infectées par le BA.2 par rapport au BA.1", a insisté Camilla Holten Møller, médecin au SSI, citée dans le communiqué. L'étude montre en outre que les personnes vaccinées, et en particulier celles qui ont reçu un rappel, sont beaucoup moins susceptibles d'être infectées, a-t-elle noté. Malgré un nombre record de cas, une hausse de 43% des nouvelles infections ayant été enregistrée sur sept jours, le pays scandinave de 5,8 millions d'habitants s'apprête à lever mardi toutes les restrictions, arguant de sa forte couverture vaccinale et de la moindre sévérité du variant Omicron. L'étude a été réalisée par des chercheurs du SSI en collaboration avec des universités danoises du 20 décembre au 18 janvier.

## Record mondial de longueur pour un éclair de 768 km aux Etats-Unis

Un éclair qui a parcouru la distance de 768 km aux Etats-Unis le 29 avril 2020 détient désormais le record de la plus grande longueur jamais enregistrée pour un tel phénomène, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Cette agence de l'ONU a également validé un autre record, celui de l'éclair qui a duré le plus longtemps : le 18 juin 2020, au cours d'un orage au-dessus de l'Uruguay et du nord de l'Argentine, un éclair s'est déployé pendant 17,102 secondes. Attribué à un éclair observé dans le nord de l'Argentine le 4 mars 2019, le précédent record de durée s'élevait à 16,73 secondes, selon l'OMM, dont les experts s'appuient sur des technologies satellitaires pour leurs mesures. L'éclair qui a battu le record de longueur en 2020 a couvert une distance horizontale de 768 km dans le ciel du sud des Etats-Unis (Texas, Louisiane et Mississippi). Cela équivaut environ à la distance entre les villes de Londres et Hambourg. Ce record était jusqu'à présent détenu par un méga éclair de 709 km qui avait zébré le ciel du sud du Brésil le 31 octobre 2018. Les deux nouveaux records ont été enregistrés dans des zones coutumières de ces phénomènes d'Amérique du Nord et du Sud, à savoir respectivement les Grandes Plaines et le bassin de La Plata.

## Démantèlement d'un réseau criminel à Boumerdès : 12 individus arrêtés et 400 milliards de centimes récupérés

La brigade économique et financière de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Boumerdès a démantelé un réseau criminel composé de 12 individus, et récupéré des marchandises et des saisies estimées à 400 milliards de centimes, a indiqué, hier, un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ce réseau criminel, impliqué dans une affaire de constitution d'une association de malfaiteurs, est poursuivi pour spéculation illicite, contrefaçon et imitation d'une marque commerciale et d'un produit destiné à la consommation humaine,



délit d'évasion fiscale, pratiques commerciales malhonnêtes, faux et usage de faux dans des écritures commerciales. Les saisies récupérées d'une valeur globale de

400 milliards de centimes sont constituées de 7.608.717 boîtes de cigarettes de différentes marques, de 946.176 unités de tabac à chiquer, de

125.075 unités de charbon à narguilé et d'un montant d'argent estimé à 2.438.000.000 de centimes issu des recettes de la contrebande. Sept (7) compteuses de billets, des sceaux commerciaux utilisés dans la falsification des factures, des factures non conformes, des registres de commerce et des copies des registres, ont été également récupérés. Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné leur mise en détention provisoire.



## Secousse tellurique de magnitude 3,7 à Médéa

Une secousse tellurique de magnitude de 3,7 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, hier à 09h 11 dans la wilaya de Médéa, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au nord-est d'El-Omaria, précise la même source.

## Saisie de plus de 8,5 kg de kif traité en 2021 à Tizi-Ouzou

Une quantité de 8,586 kg de kif traité a été saisie à Tizi-Ouzou en 2021, lors de 482 opérations de lutte contre le trafic de stupéfiants, menées par les forces de police, a indiqué hier, un communiqué de la sûreté de wilaya. Outre cette quantité de drogue, 7.729 comprimés psychotropes ont été également saisis, alors que 143 personnes impliquées dans ces affaires liées aux infractions à la législation sur les stupéfiants et les psychotropes ont été interpellées, selon le communiqué qui rapporte le bilan des activités de certains services de la sûreté de wilaya durant l'année dernière. Le bilan de la sûreté de wilaya rapporte, par ailleurs que la brigade chargée de la lutte contre la cybercriminalité, notamment la diffamation le chantage, l'usurpation d'identité, l'atteinte à la vie privée et l'escroquerie, a traité 223 affaires impliquant 203 personnes. Les services de la sûreté de wilaya ont également mené un travail de recherche et de renseignement qui a permis d'éliminer, en 2021, pas moins de 13 affaires liées au trafic d'armes et de munitions, impliquant 40 individus qui



ont été interpellés. À cela s'ajoute le traitement de 175 affaires pour port d'armes blanches prohibées. Le bilan a précisé, par ailleurs, que 24 véhicules et 7 motos volés ont été récupérés durant l'année écoulée. Quant aux appels des citoyens pour demander de l'aide ou dénoncer un crime, la sûreté de wilaya a indi-

qué que 8.672 appels aux numéros verts 15/48 et 17 (police secours) ont été reçus par la salle opérationnelle de cette institution sécuritaire. "Exploités efficacement, ces appels ont permis d'éclaircir bon nombre d'affaires liées à la criminalité", est-il mentionné dans le communiqué, sans préciser le nombre de ces affaires.

## Deux bébés morts de froid en Syrie : un drame !

Deux bébés sont morts de froid dans le nord-ouest de la Syrie, où des chutes de neige et de fortes pluies ont détruit des centaines de tentes de familles de déplacés, a annoncé hier l'ONU. « Une fille de sept jours et une autre de deux mois sont mortes de froid dans la province d'Idlib », a déclaré à l'AFP le Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). Selon des médias, les bébés sont morts mardi et ont été transportés dans un hôpital du village de Haranbush qui a reçu ces derniers jours un afflux d'enfants malades. La situation est d'autant plus préoccupante pour les déplacés ayant besoin de soins que de nombreux hôpitaux de la province d'Idlib risquent de fermer en raison de la baisse des aides internationales ainsi que des pénuries de médicaments et d'équipements. La mort d'enfants dans les camps de déplacés à Idlib est fréquente durant l'hiver. « Les enfants sont exposés au froid. Ils vivent dans des tentes usées. Il y a un manque de vêtements d'hiver et de carburant », a déclaré le porte-parole de l'Ocha.

## MISE AUX POINGS

« L'Algérie est l'un des rares pays au monde à continuer à étendre sa surface agricole utile, notamment dans le Sud, où les rendements sont bien supérieurs à ceux enregistrés dans le Nord »

Ali Bey Nasri, président d'Anexal



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Edité par l'Eurl Millénum Presse

**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

**R.C. :** N° 01 B 00 151 30

**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**

Ahmed TOUMIAT

**Administration-publicité :**

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

**Publicité-ANEP :**

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

**Impression :**

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

**Diffusion :** M.P. Diffusion

**Nos bureaux régionaux**

**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :**

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :**

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction\_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé  
Vent : 18 km/h  
Humidité : 64 %



Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 7 km/h  
Humidité : 75 %

Dohr : 13h02  
Assar : 15h53  
Maghreb : 18h18  
Ïcha : 19h38

Jeudi 2 rajab  
Sobh : 06h20  
Chourouk : 07h49

RÉUNION DES CHEFS DE LA DÉFENSE DES ÉTATS AFRICAINS

## Le Général-Major Mahfoud Benmedah participe au Congrès de Rome

Représentant du Général de Corps d'Armée, Saïd Chengriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le Commandant des Forces navales, le général-major Mahfoud Benmedah, prend part, depuis hier et ce jusqu'à vendredi prochain, à Rome, aux travaux du Congrès des Chefs de la Défense des États de l'Afrique pour l'année 2022, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale parvenu à notre rédaction.



Selon le MDN, ce rendez-vous annuel réunit les Chefs des état-major des pays du continent africain et le Commandement militaire américain en Afrique (AFRICOM).

Selon la même source, ce Congrès placé sous le slogan « Investissement

commun pour un avenir commun », verra les participants passer en revue les défis actuels auxquels fait face le continent africain. Il constitue également, précise-t-on de même source, une occasion pour l'échange d'expériences et la consolidation de la coopération pour contrecarrer

les menaces sécuritaires, l'éradication du terrorisme, la lutte contre le crime transfrontalier multiforme, en sus d'aborder d'autres axes relatifs aux défis climatiques et leur relation avec la pauvreté et la famine, mais aussi les moyens pour faire front aux dangers liés à l'extrémisme et à la violence.

R. N.

FILIÈRE CÉREALIÈRE

## De nouvelles mesures pour l'irrigation d'appoint

De nouvelles mesures ont été prises par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural afin de réussir le programme d'irrigation d'appoint prévu pour la campagne céréalière en cours, a indiqué mardi le ministère dans un communiqué.

« Dans le cadre de l'encadrement de la campagne céréalière 2021/2022, notamment le programme d'irrigation d'appoint, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a pris de nouvelles mesures afin d'assurer la réussite de cette opération, et ce, à travers les missions qui seront effectuées à partir

du premier février 2022, par des commissions composées des cadres du secteur et des instituts techniques sous tutelle, au niveau des 35 wilayas concernées », selon la même source. Les missions porteront sur la vérification de parcelles, après géolocalisation précise des surfaces céréalières concernées par le programme d'irrigation d'appoint.

Aussi, des réunions seront organisées régulièrement avec l'ensemble des acteurs des wilayas concernées par ce programme afin de déclencher, en cas de besoin l'irrigation d'appoint, en temps réel, sur la base des bulle-

tins d'alertes. En outre, des actions de sensibilisation et de proximité seront menées et consacrées à l'importance de l'utilisation de l'irrigation d'appoint des céréales, prônée par les pouvoirs publics pour pallier au déficit pluviométrique et pour accroître les rendements.

Enfin, et dans le but d'encourager les céréaliculteurs à adhérer à ce programme, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a mis en place un dispositif de soutien et d'accompagnement pour l'acquisition d'équipements d'irrigation, ajoute le communiqué.

R. E.

TLEMCCEN

## Démantèlement d'un réseau de faussaires de bulletins de tests PCR

Les services de la sûreté de daïra de Ghazaouet (Tlemcen) ont démantelé dernièrement un réseau spécialisé dans la falsification des bulletins d'analyses pour le dépistage de la Covid-19 (tests PCR), a-t-on appris lundi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Menée en collaboration avec la police des frontières maritimes, l'opération de démantèlement du réseau a eu lieu suite au contrôle des documents de deux passagers au port de Ghazaouet, où les policiers ont découvert de faux bulletins d'analyses biologiques (PCR) de dépistage

de la Covid-19, a-t-on indiqué. L'enquête a permis d'identifier et d'arrêter deux autres individus qui falsifiaient les bulletins des tests dans un laboratoire d'analyses agréé à Ghazaouet pour le besoin du voyage, a-t-on fait savoir.

L'opération a permis aussi la saisie de moyens techniques utilisés dans la falsification, notamment des ordinateurs et photocopieuses, a-t-on ajouté, soulignant qu'une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des quatre mis en cause arrêtés pour les présenter devant le procureur de la République près le tribunal de Ghazaouet.

COURS DE PÉTROLE

## Le prix du Brent dépasse les 89 dollars

Les cours du pétrole marquaient une pause hier matin, au lendemain d'une nouvelle progression liée à l'expiration de contrats à terme. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés de l'accord Opep+, dont la Russie, doivent tenir aujourd'hui une réunion dont le marché attend peu, en dépit des inquiétudes portant sur l'offre. Vers 08h45, le prix du baril de Brent pour livraison en avril fléchissait légèrement de 0,11% à 89,16 dollars, après avoir culminé la veille, dernier jour de cotation pour les contrats à terme de mars, à 91,21 dollars. Celui de West Texas Intermediate (WTI) Le West Texas Intermediate (WTI), se maintenait aussi à haut niveau, ne cédant que 0,11% à 88,05 dollars, après avoir achevé la journée de lundi à 88,15 dollars. Lundi, l'échéance sur le contrat de mars du Brent ainsi que ceux de février pour le diesel et l'essence ont provoqué des mouvements sur le marché, a expliqué Stephen Schork, analyste et auteur du Schork Report. Des opérateurs qui avaient parié à la baisse sur le pétrole, en promettant de vendre des quantités à un prix donné, ont dû racheter en hâte des contrats pour pouvoir annuler leurs positions, ce qui a fait monter les cours.

Sarah O.

## EXPLOSION DE GAZ À SÉTIF Au moins huit morts et deux blessés

Une violente explosion de gaz de ville s'est produite, hier, dans un domicile au lieu-dit « Laâmacha » dans la cité 583 logements relevant de la daïra d'Aïn Oulmène, wilaya de Sétif, a causé la mort d'au moins huit personnes et des blessures concernant deux autres. Ainsi, selon un communiqué de la DG de la Protection civile diffusé vers 16h30 sur son compte facebook, les unités de ce corps constitué de la wilaya de Sétif sont intervenues, suite à une explosion de gaz de ville dans une maison, suivie de la propagation d'un incendie touchant environ trois domiciles du voisinage immédiat. Selon la même source, le bilan initial de ce sinistre est de sept morts, dont trois hommes, deux femmes et deux enfants, en plus de deux blessés.

R. S.

## RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction\_courrier@yahoo.fr

## SOUS-RIRE

